

La fièvre du baseball renaît

la tribune

samedi — dimanche

72^e ANNEE
No 138

SHERBROOKE, 1^{er} AOUT 1981

44 PAGES
5 CAHIERS
(SAMEDI 50¢) 30¢

Livraison à domicile: \$1.85 par semaine



Dubois écope de 22 mois

• Le juge recommande que Dubois purge une partie de sa peine au centre de réhabilitation "Le Portage"



■ MONTREAL (PC) — Le chanteur québécois Claude Dubois a été condamné vendredi à 22 mois d'emprisonnement pour trafic d'héroïne.

En prononçant cette sentence, le juge Jacques Ducros de la Cour supérieure a toutefois recommandé que la vedette âgée de 34 ans purge une partie de sa peine dans un centre de réhabilitation comme le centre "Le Portage", au nord de la métropole.

Dubois devra purger concurrentement une peine de six mois pour possession simple d'héroïne et de cocaïne.

A l'expiration de sa peine, il passera trois ans en liberté surveillée.

Dans un jugement de 42 pages, le magistrat a précisé que seuls les responsables de la prison provinciale où Dubois sera détenu pourront prendre la décision de le confier à un centre de désintoxication.

Dubois avait entrepris une cure au Portage en attendant son procès.

Dépendance

Le chanteur, qui a été arrêté en avril alors qu'il remettait 50 grammes d'héroïne à un agent secret de la Gendarmerie royale du Canada, semble sur le point de se libérer de sa dépendance envers l'héroïne, a dit le juge Ducros.

Menotté et vêtu d'un complet bleu très sobre, Dubois a paru se résigner à la décision du juge.

En quittant la salle d'audience, le chanteur a lancé un baiser vers les membres de sa famille et la centaine de fans qui étaient venus assister à sa comparution.

S'adressant aux reporters par la suite, l'avocat de la défense Serge Ménard a déclaré qu'il considérait cette sentence "favorable".

Il a formulé l'espoir que son client purgerait sa peine au Portage. Trente pour cent des pensionnaires du centre ont été trouvés coupables d'offenses criminelles, a ajouté Me Ménard, qui a précisé que le stress imputable au traitement était plus difficile à supporter que la vie carcérale ordinaire.



Un salut "suisse" aux Sherbrookoïses

Les quelque 250 Suisses accueillis à Sherbrooke depuis plus d'une semaine participent aux activités de la fête des métiers et des outils de l'homme en fin de semaine au parc Jacques Cartier. Cette manifestation constituera le clou de la visite des Suisses dans les Cantons de l'Est.

— C 1, C 2

bonne journée!

TEMPÉRATURE—
ENSOLEILLÉ: 28° C.
DEMAIN: CHAUD D-2

MAROC—
TRUDEAU RENCONTRE
SON HOMOLOGUE
MAROCAIN A-15

CANADA—
LES POSTES: LA
MÉDIATION AJOURNÉE A-12

QUÉBEC—
L'ÉVADÉ POIRIER:
14 ACCUSATIONS A-13

- ARTS et DIV..... C-1
- CARR. et PROF..... B-6
- DÉCÈS..... D-8
- D'UNE LIGNE..... A-2
- FINANCE..... B-4
- PETITES ANNONCES D-1
- ROMAN..... D-7
- VIVRE EN '81..... A-14
- VOYAGE..... C-8

persiflage

L'ayatollah Khomeiny inspire tellement la crainte en Iran que même la terre tremble.

—0—

Les joueurs de baseball devront cesser de boire de la Miller.

—0—

Comment combattre l'alcoolisme quand le prix du lait augmente sans cesse?

—0—

Un Chinois a été amputé de la moitié du cerveau: serait-il devenu Chinoise?

AUJOURD'HUI

Nos lecteurs pourront consulter la section des petites annonces, numérotée D-1 à D-8, à l'intérieur du cahier C, Arts et divertissements.

TOUJOURS LE PLUS GRANDS
AU ROI DU COQ ROTI
569-9951

Prostituées arrêtées

par Daniel Forgues

STANSTEAD — Trois femmes et deux hommes ont été mis aux arrêts à Stanstead hier soir par les policiers de l'Escouade régionale alcool-moralité (ERAM) de la Sûreté du Québec et des accusations relatives à la prostitution devraient être portées dès aujourd'hui, a-t-on pu apprendre.

Quatre policiers de l'ERAM, accompagnés du caporal Patrick Hall, se sont présentés vers 19 h. 30 au motel Golfo, route 143, à Stanstead, et ont procédé aux arrestations.

L'action des policiers faisait suite à une enquête menée depuis plusieurs jours.

Deux femmes de 21 et 22 ans auraient été arrêtées dans des chambres de l'établissement et une troisième âgée d'une quarantaine d'années a également été accompagnée par les policiers jusqu'au poste de la SQ à Sherbrooke en fin de soirée hier.

Selon ce que La Tribune a pu apprendre, les trois femmes détenues par la police pourraient être accusées de sollicitation, d'avoir vécu des fruits de la prostitution et d'avoir tenu une maison de débauche.

Par ailleurs, deux hommes, présumés clients, ont également été accompagnés par les policiers de l'ERAM jusqu'à Sherbrooke; dans leur cas, une accusation d'être partie à l'infraction pourrait éventuellement être portée.

Mort d'un 7^e gréviste: émeutes à Belfast

BELFAST (AFP) — Des émeutes ont éclaté à Belfast peu après l'annonce du décès de Kevin Lynch, le militant de l'Armée nationale de libération irlandaise (INLA) mort samedi matin à la prison de Maze après 71 jours de grève de la faim.

Un porte-parole de la police nord-irlandaise a indiqué vers 3 h. 15, heure locale, que plusieurs milliers de personnes étaient descendues dans la rue et affrontaient les forces de sécurité en plusieurs points de Belfast.

Les manifestants bombardaient les forces de sécurité à coups de pierres, de briques, de bouteilles et de cocktail molotov dans le quartier de Falls Road et dans le nord de la ville, a précisé le porte-parole. Il a ajouté que

les forces de l'ordre avaient déjà tiré un nombre "important" de balles de plastique. Les émeutes ont éclaté à Belfast après les décès des six autres prisonniers républicains morts en faisant la grève de la faim à la prison de Maze depuis le 1^{er} mars dernier.

Peu après la mort de Kevin Lynch, le premier ministre de la République d'Irlande, M. Garret Fitzgerald a lancé un appel pour que ce décès soit suivi d'une "réaction calme". "J'espère qu'à la suite de ces événements tragiques la réaction à la nouvelle sera calme à travers toute l'Irlande ce qui permettra de continuer les efforts en vue de résoudre le problème", a ajouté le premier ministre irlandais.



La Tribune salue la comédienne Louison Danis qui fait partie de la distribution de la pièce **Les Moineaux chez les Pinson** de Georges Dor, mise en scène par Yvon Leroux et présentée jusqu'au 29 août prochain au Théâtre **Les Ancêtres de St-Germain de Grantham**. A lire aujourd'hui, en page C 5, la critique de cette production.

(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Les malades psychiatriques chroniques:

des délaissés

— B 1

DOSSIER de
Lise Ouellette

Les Loteries

La Quotidienne

856

Mini

197983

6/36
21-24-25-27-31-32
(4)

GRAND SOLDE '81

TOUS LES MODELES '81 DOIVENT PARTIR. ACHETEZ MAINTENANT et ÉCONOMISEZ! chez

Brouillard

AUTOMOBILE (1962) LTÉE

Cadillac

2700 OUEST, RUE KING, SHERBROOKE, J1L 1C5, 569-9941

La Pension David

Un édifice vétuste et dangereux?

Par Lise Ouellette

SHERBROOKE — La Pension David, cette maison de chambres et pensions de la rue Moore qui accueille une forte proportion de malades psychiatriques et qui espère devenir un pavillon reconnu par le ministère des Affaires sociales, est-elle à ce point "vétuste" qu'elle "met en danger la vie même des résidents

d'une ligne... à la page.

• PUBLI-PROMOTION • RELATIONS PUBLIQUES
• PUBLICITÉ • CONCOURS • ANNONCES •



Récemment, le Groupe Sanibec inc., recevait ses associés français, le Groupe Service France à ses nouveaux bureaux administratifs du 356 de la rue Wellington sud, à Sherbrooke. La rencontre avait pour but la mise sur pied d'une entreprise de distribution des produits Sani-X en France.

De gauche à droite: MM. Jean-Louis Noisier, président de Groupe Service France; Raymond Drouin, président de Sanibec; Léonard Laflamme et Jacques Bellerose, respectivement secrétaire-trésorier et vice-président de Sanibec; Philippe Gareau, directeur général de Groupe Service France; Benoit Goudreau et Yoland Castonguay, tous deux de la vice-présidence de Sanibec. 69483

et, d'une façon bien particulière, ceux et celles qui habitent les étages supérieurs?"

Il y a lieu de se poser la question puisque les différentes instances ayant visité et inspecté l'ancien édifice de l'YMCA devenu la Pension David, en arrivent à des conclusions contradictoires.

Comité de pavillonnement

Un comité de cinq personnes mis

participer les patients, mais l'état de la bâtisse est inacceptable.

Selon M. Grenier dont le comité rejette la demande de la Pension, l'endroit n'est pas fait pour des malades psychiatriques et les vieillards qui s'y trouvent devraient être relocalisés immédiatement. Il recommande en outre une évaluation de la clientèle psychiatrique.

Et M. Grenier de conclure: "Je suis très inquiet de sentir que des gens manquent de sécurité à ce point-là".

Direction de l'agrément

"Nous sommes allés faire des visites à la Pension David dans le cadre de la tournée des ressources sans permis. Rien dans le rapport signale que la vie des personnes est en danger. Si

"Le bâtiment est vétuste et il présente certains risques. Il ne rencontre pas toutes les exigences des règlements actuels concernant ce type d'établissement. Les gens y vivent dans une situation jusqu'à un certain point précaire."

M. Archambault s'est montré plutôt réticent à élaborer sur ce sujet et sur le fait que la Pension détiennne malgré tout un permis de la Ville.

Il ressort que la réglementation municipale n'est pas adéquate pour ce type de maisons de chambres et pensions qui, par manque de ressources officielles et reconnues par le ministère des Affaires sociales, deviennent peu à peu des foyers clandestins pour personnes âgées ou malades psychiatriques.

"Nous sommes sur le point de proposer une réglementation plus complète à partir d'un tableau exhaustif de la situation des établissements d'accueil à Sherbrooke, d'annoncer M. Archambault.

"Mais pour cela, nous devons nous entendre avec le Conseil régional et le ministère des Affaires sociales car les normes de sécurité et de construction à imposer devront obligatoirement tenir compte de l'état des personnes hébergées. Même si des règlements sont strictement techniques, il y a un pont à faire avec les considérations sociales. Par exemple, dans le cas d'une clientèle autonome, telle mesure s'appliquerait et dans le cas contraire, une mesure plus sévère serait introduite."

Au Service des incendies, l'inspecteur chef Maurice Lemieux a indiqué détenir un rapport sur la Pension David, depuis deux ans.

Les 23 janvier 1978, 26 février 1978 et, la dernière fois, le 18 décembre 1980, son service a répondu à des appels pour des incendies ayant causé peu de dommages parce que découverts à temps. Il s'agissait respectivement d'un fil électrique surchauffé et de deux feux de poubelle dus à la négligence d'un fumeur.

Cependant, selon M. Lemieux, il ne faut pas conclure que l'édifice est sécuritaire en tous points pour l'usage qu'on en fait.

Mme David proteste

La propriétaire de la Pension, Berthe David, avoue n'y rien comprendre et estime son édifice plus sécuritaire que bien d'autres accueillant également des malades psychiatriques et des personnes âgées.

"Comment se fait-il que la Ville m'a toujours émis un permis alors que j'ai la même clientèle depuis cinq ans? Il y a certainement quelqu'un qui veut mettre des bâtons dans les roues en quelque part."

Mme David signale que tout récemment encore aussi bien les services techniques que les inspecteurs du ministère du Travail et du ministère des Affaires sociales lui ont signifié qu'il n'y avait pas de problèmes majeurs.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

La Pension David, coin Moore et Dufferin, est un bâtiment vétuste et présente certains risques, estime les Services techniques de la Ville.

sur pied par la Commission de programmation des centres d'accueil d'hébergement et coordonné par Fernand Grenier, soutient dans un rapport déposé mais non discuté et entériné par le Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS): "...il nous apparaît inadmissible de garder des pensionnaires-chambriers dans cette institution. La vétusté de la bâtisse met en danger la vie même des résidents..."

Ce comité avait pour mandat de visiter quelques familles d'accueil, foyers clandestins, maisons de chambres et pensions susceptibles d'être pavillonnés c'est-à-dire d'être reconnus par le ministère, utilisés par les services sociaux et placés en quelque sorte sous tutelle d'un centre d'accueil public, et d'en recommander ou non le pavillonnement.

"Ça n'a pas de bon sens de garder des gens là, d'affirmer M. Grenier au cours d'un entretien téléphonique. Le couple propriétaire est généreux, il respecte un paquet de choses et fait

Se considérant inapte à juger de certaines normes, le comité de pavillonnement réclame l'intervention des services techniques de la Ville de Sherbrooke, du ministère du Travail et du service de l'agrément du ministère des Affaires sociales.

"N'êtes-vous pas surpris que la Pension David détiennne un permis de la Ville de Sherbrooke alors que vous concluez à un danger évident?" a-t-il été demandé à M. Grenier.

"Tout le monde fait preuve de tolérance, tout le monde ferme les yeux parce qu'il n'y a pas d'autres places et que c'est un moindre mal de placer les gens à cet endroit. Lorsque le ministère établit la norme de six lits par cent personnes âgées, il est évident que ce n'est pas assez pour la région. Il faut mettre la vapeur à plein sur la création de centres et de jour et de services de soins à domicile pour diminuer la pression sur les listes d'attente. Je crois que c'est la même chose du côté des services psychiatriques."

c'était le cas, nous serions immédiatement intervenus de concert avec le Conseil régional pour relocaliser les pensionnaires."

Claude Allard, porte-parole du service de l'inspection du secteur est, à la direction de l'agrément du ministère des Affaires sociales, se montre catégorique.

Invité à donner plus de détails sur le rapport qu'il avait en main, M. Allard a invoqué la confidentialité entourant ces documents.

"Ils ne sont même pas divulgués aux autres directions du ministère des Affaires sociales. Sans confidentialité, il y aurait danger que ça tombe entre les mains des établissements visés et ça empêcherait les chargés d'inspection de faire leur travail", allègue-t-il.

Ville de Sherbrooke

De son côté, Michel Archambault, chef de la division d'urbanisme aux services techniques de la Ville de Sherbrooke, affirme que le rapport qu'il détiennne à la suite d'un relevé des lieux confirme celui du comité de pavillonnement.

Marc Sévigny jugé apte à son procès

SHERBROOKE — Marc Sévigny, qui est inculpé de l'incendie de l'usine La réchapperie et de la cantine Paradis, à Lac-Mégantic, est apte à subir son procès.

C'est ce qui ressort d'un rapport préparé par le psychiatre-legaliste Pierre Gagne, qui avait examiné le prévenu, âgé de 18 ans.

Sévigny est soupçonné d'avoir causé des dommages de plus de \$1 million et demi à l'occasion de ces incendies survenus le 27 juin.

On se rappellera que le tribunal avait renvoyé le prévenu pour un stage d'observation de 30 jours quand il a comparu le 3 juillet.

Sévigny a opté hier pour un procès devant un jury lors de sa comparution devant le magistrat Benoit Turmel.

Le procureur Claude Melançon s'est objecté à la remise en liberté provi-

soire de l'accusé qui fera face à une enquête en détention le 5 prochain.

Le défenseur Michel Beauchemin a annoncé son intention de faire entendre des témoins à cette enquête.

L'enquête en détention a été remise pour permettre à la couronne d'assigner un policier municipal de Lac-Mégantic.

L'usine de La réchapperie, qui appartient à M. Marcel Brulotte, et la cantine sont situées de chaque côté de la rivière Chaudière.

La réchapperie a pu depuis poursuivre ses opérations dans un autre immeuble.

\$50 pour un refuge

SHERBROOKE — Un individu, qui s'était réfugié au pavillon Armand Nadeau pendant la nuit pour continuer à boire de la bière durant une averse, s'en est tiré avec une amende de \$50, à Sherbrooke.

Il s'était reconnu coupable d'une accusation réduite de méfait hier devant le juge Benoit Turmel de la Cour des sessions.

Le prévenu, qui n'avait jamais eu de démêlés avec la police auparavant, a été surpris par des préposés au ménage.

Me Michel Beauchemin avait soumis qu'une amende serait suffisante pour décourager son client à recommencer.

Une cure pour Lavoie

SHERBROOKE — Alain Lavoie a été remis en liberté provisoire hier à condition de se soumettre à une cure au département de toxicologie du centre hospitalier St-Vincent-de-Paul.

Il avait été traduit devant le juge Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix.

Lavoie, âgé de 19 ans, a été inculpé de voies de fait sur sa grand'mère et sa tante en leur proférant des menaces sous prétexte qu'elles auraient refusé de lui ouvrir la porte.

Son procès a été fixé au 14 août à la demande de son défenseur Jean Charret.

Le tribunal a aussi levé contre Lavoie un interdit de communications avec les plaignants.

Bingo 4 → 1,000

la tribune

D'UNE VALEUR DE **\$1,000** CHACUN

4 MARATHONS CONSECUTIFS

Chaque Camelot depositaire ou agent de toute motorisée, dont le client gagne un prix, reçoit **\$2500**

VOTRE GENEREUX CAMELOT VOUS DIT:

Ne perdez pas, ne détruisez pas, prenez bien soin de la CARTE DE BINGO insérée dans La Tribune du 13 juin 1981. Elle vous sert à participer, non pas à 1, mais à 4 BINGOS MARATHONS!

MARATHON NO 3

MONTANT A GAGNER: \$1000.00

Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui: LUNDI, le 27 juillet 1981: B-6	Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui: MARDI, le 28 juillet 1981: N-40
Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui: MERCREDI, le 29 juillet 1981: B-2	Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui: JEUDI, le 30 juillet 1981: G-53
Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui: VENDREDI, le 31 juillet 1981: N-42	Numéro à marquer sur votre carte aujourd'hui: SAMEDI, le 1er août 1981: I-29

- REGLEMENT**
- Le BINGO 4-1000 est une série de 4 BINGOS-MARATHONS successifs dont le enjeu est de \$1 000 chacun. Dans chacun de ces cas, s'il y avait plus d'un gagnant, le montant sera divisé entre eux.
 - La seule carte de BINGO officielle est celle portant l'inscription La Tribune (le couloir) Aquil distribué dans le journal.
 - La carte La Tribune II a été distribuée avec l'édition du 13 juin 1981. Ce n'est pas le hasard qui nous ne pouvons garantir que chaque lecteur ou abonné a reçu cette carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
 - Quand votre carte est remplie il s'agit d'un marathon, appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez la responsabilité du BINGO pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures a.m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement.
 - Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12h00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du samedi ou du lundi.
 - Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
 - La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
 - La Tribune ne sera en aucun cas responsable pour plus de \$1 000 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autre.
 - La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les appareils, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
 - Un tirage quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
 - Les employés réguliers de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours. 68202

King wellington

REDIGÉ EN COLLABORATION

Le juge Benoit Turmel de la Cour des sessions de la paix a réussi un eagle sur un par quatre au club de golf de Beaconsfield ce qui est un fait très rare.

— 0 —

Il est rumeur que Léon Paquin et Jimmy Zoll obtiennent une franchise de bicyclettes d'un important fabricant italien... les démarches seraient tellement avancées qu'André Marion a déjà réservé son vélo...

— 0 —

Vincent Roselli s'est fait offrir une mitrailleuse en Floride, ou du moins il croyait qu'il s'agissait d'une arme de ce calibre... C'est un avion toutefois qu'il souhaite acquérir sans doute pour se déplacer plus rapidement dans la ville...

— 0 —

Si vous désirez une recette originale de pâté chinois, demandez à Giselle Duquette... il paraît que c'est quelque chose à voir, et même à manger...

— 0 —

Le juge Louis-Denis Bouchard tient à démentir la rumeur selon laquelle il est trop vieux pour être éligible aux tournois de tennis pour vétérans...

— 0 —

Le comité des citoyens des rues Wilson, Belair et autres aiment tellement les locataires qu'ils les invitent à signer les 3 et 4 août contre le projet d'aménagement au zonage... C'est vrai que ce sont des locataires qui ne les dérangent pas...

— 0 —

Marc Bernier, qui rate rarement une occasion de mettre sa voix en valeur, a joué de malchance lors d'un récital qu'un chœur suisse a donné, jeudi, car le hasard l'avait placé tout près d'un tenor qui iodait à pleins poumons...

— 0 —

Paul Nadeau

vous parle aujourd'hui de

La magie du bijou (dernière partie)

Voir

chronique sous Tour d'horizon, 1ère page

Petites Annonces.

62784

la tribune

1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tel. 569-9201, J1K 2X8

Journal quotidien publié à Sherbrooke par La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ
Président et Éditeur

JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (edm.) et Secrétaire-trésorier

LIONEL DALPÉ
Adjoint au président (prod.) et Éditeur adjoint

REDACTION
JEAN VIGNEAULT
Directeur en chef
JACQUES LAFONTAINE
Chef éditorialiste-adjoint
SERGE GOSSELIN
Directeur de l'information
CHRISTIAN BELLAVANCE
Chef des nouvelles
GILLES DALLAIRE
Adjoint au chef des nouvelles
MICHEL DIONNE
Chef de pupitre
DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ
FRANCOIS VAILLANCOURT
Directeur de la Publicité
DAWSON BEAULIEU
Chef des ventes locales
PAUL ALLARD
Chef de la Production publicitaire

ATELIER
JACQUES E. LEDUC
Directeur (technologie graphique)
J. JACQUES DELORME
Chef des opérations
ANDRÉ BELANGER
Chef de la production

COMPTABILITÉ
ANDRÉ CORRIVEAU
Chef comptable
L. ALCIDE BEAUCHER
Gérant au crédit

EXPÉDITION
MICHEL DOYON
Chef à l'expédition
ANDRÉ JACQUES
Adjoint à l'expédition

TIRAGE
GASTON GAGNÉ
Directeur au tirage
JACQUES ROY
Chef des ventes au tirage

GÉRANTS DE DISTRICT
PIERRE BEAULIEU
Magog-Deslauriers-Rock Forest, Sherbrooke-Nord
CONRAD BERGERON
Sherbrooke-Ouest
YVES BERGERON
Sherbrooke-Nord
Valcourt-Bromptoneville
FRANCOIS DUBE
Lac-Mégantic
ANDRÉ FONTAINE
Sherbrooke-Est-Ouest
Lemoyne

Courrier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539

Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf droits desservis par camion et routes motorisées: 1 an \$80.00, 6 mois \$60.00, 3 mois \$36.00, 1 mois \$15.00. Hors de notre territoire immédiat: États-Unis et autres pays: 1 an \$150.00, 6 mois \$90.00, 3 mois \$60.00, 1 mois \$25.00

La Tribune est sociétaire de la Presse canadienne de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affilié à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Presse. Le service de photos fac-similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

POUR VENDRE LE PROJET IMMOBILIER DES RUES WILSON ET BÉLAIR

Selon des résidents, Côté et la Ville tronqueraient la vérité

par Gilles Fiset

SHERBROOKE — Pour vendre le projet immobilier dans le secteur des rues Wilson et Bélaire et défendre le changement au règlement de zonage, le promoteur et la Ville vont jusqu'à tronquer la vérité, faire du "charriage" et exercer des pressions morales sur les résidents.

C'est du moins ce qu'estiment ces derniers en voulant surtout dénoncer les arguments avancés par le promoteur M. Robert Côté, dans un article publié dans *La Tribune*, au milieu de la semaine, vantant son projet (\$8 millions; quatre immeubles à logements, 140 unités et 102 unités de condominiums), s'en prend à M. André Lavallée à qui il reproche de faire preuve de mesquinerie et dénonce les résidents qui utiliseraient le terrain vacant pour jouer à la balle, jogger, faire leur jardin, jeter

leurs déchets et s'approvisionner en bois de chauffage.

En réponse au premier argument, M. Pierre Matton qui au même titre que M. Lavallée, M. Luc Fouquette ou M. Raynald Laramée agit à titre de porte-parole des résidents, avance qu'il "faut bien comprendre dans cette histoire que les résidents ne sont pas opposés au développement de leur secteur. Au contraire. Mais, pour des raisons qui vont de soi, nous sommes opposés au changement de zonage de notre secteur. Nous ne voulons pas que le secteur unifamilial A-59 (rue Bélaire) et le secteur bifamilial B-36 (rue Wilson) deviennent des zones pour la construction de multifamiliales... Et quand M. Côté nous menace en disant que le projet ira ailleurs s'il ne se fait pas à cet endroit, nous lui répondons que, justement, nous voulons qu'il aille construire ses blocs

sur d'autres terrains déjà zonés multifamiliales."

Par ailleurs, M. Matton soutient qu'il avait demandé à M. Archambault, lors d'une rencontre organisée au domicile du conseiller, s'il appuierait les citoyens ou les promoteurs advenant l'opposition unanime au projet. "M. Archambault m'a répondu qu'il appuierait les citoyens. Notre opposition au projet est unanime et les pétitions en font foi; alors je me demande ce que fait présentement M. Archambault?"

Mesquinerie ou dynamisme

Pour sa part, M. André Lavallée met en relief le fait qu'à l'instar du conseiller Jean-Guy Archambault, le promoteur considère qu'il agit à titre individuel pour défendre des intérêts personnels. "A toutes les fois que j'ai parlé dans cette histoire,

j'ai agi à titre de porte-parole. En essayant de me discréditer personnellement, c'est le mouvement de contestation que l'on veut bâillonner... Est-on mesquin lorsqu'on s'implique dans son quartier et qu'on informe les gens d'un projet qui aura un impact fort considérable sur l'avenir d'un quartier?... Si je ne le faisais pas, je me sentirais lâche."

Les résidents contredisent également le promoteur lorsqu'il accuse M. Lavallée de louer un logement dans sa résidence. Ces gens se demandent si le promoteur peut comprendre la différence entre une maison bifamiliale et un édifice multifamilial. Ils déclarent également que les plans préliminaires du projet de développement ne remontent pas en 1978 (à cette époque, ce sont des plans des condominiums de la rue Don Bosco qu'il est question). "Les plans de M. Côté ne nous ont jamais

été soumis. On ne comprend donc pas qu'il ait les avoir modifiés pour nous faire plaisir. De même que l'on ne comprend pas pourquoi il fait le tour des résidents, présentement, à trois ou quatre jours de la demande de référendum sur le sujet et qu'il s'acharne en disant que si nous lutons toujours contre, ce sont des bungalows cheap qu'il construira à cet endroit. Belle menace! Et ça contredit la Ville qui dit que les terrains sont trop en pente pour construire des maisons individuelles", de dire M. Matton.

Des ou un jardin

Enfin, les résidents se demandent qui charrie le plus lorsque le promoteur parle de l'utilisation des terrains vacants actuels. "Que des enfants jouent dans un terrain vague est bien normal. Que des papiers s'y trouvent, peut être le fait de passants négligents mais affirmer que c'est là l'oeuvre des résidents qui s'en servent comme poubelle constitue un mensonge qui reflète bien la nature des arguments de ce promoteur. Enfin, il nous accuse de faire des jardins sans savoir qu'il n'y a là qu'un seul jardin qu'a aménagé un résident avec l'accord du propriétaire du terrain", de dire M. Laramée.

Se disant confiant d'obtenir 94 noms nécessaires à la demande de référendum qu'ils feront les 3 et 4 août 1981 en allant signer le registre à la ville, les résidents déplorent que la loi 125 ne tienne pas compte de cas particuliers comme le leur et permet au promoteur de faire appel aux gens des zones commerciales limitrophes afin de grossir le nombre de résidents qui doivent se prononcer contre le projet. Ils déplorent également le fait que la liste des votants comprend plus de 60 pour cent de noms de gens qui ne demeurent plus dans le secteur.

St-Elie

Poulailler ravagé par un incendie

page 4

Asbestos

Les cinq victimes sont identifiées

page 5

Thetford Mines

Le dépotoir régional ouvert dans deux jours

page 10

Bannières disparues

SHERBROOKE — Les responsables de la Fête des outils et métiers de l'homme apprécierait qu'on les aide à retracer une dizaine de bannières volées! Pour la Fête dont les préparatifs se sont très bien déroulés, c'est la seule anicroche.

Les bannières, qui étaient attachées à une assez longue pièce de bois, ont été volées jeudi soir après la fermeture de la tente qui abrite l'exposition de fleurs. Ces bannières devaient servir au spectacle donné dimanche par les Suisses; elles identifient des communes (équivalent de municipalités) suisses.

Tout cautionnement refusé à l'accusé de viols de fillettes

SHERBROOKE — Le magistrat Louis-Denis Bouchard de la Cour des sessions de la paix a refusé tout cautionnement hier à Richard Couture, qui est inculpé du viol de fillettes âgées de neuf et 10 ans, à Magog et Rock-Forest.

Cet individu, âgé de 25 ans et sans domicile fixe, restera donc écroué à la vieille prison commune d'ici à son enquête préliminaire fixée au 4 août.

Le tribunal a pris cette décision à la suite du témoignage d'un détective.

Couture est détenu dans une section isolée de la prison par crainte que les

autres détenus ne lui fassent un mauvais parti.

Hier, Me Conrad Chapdelaine, qui avait été désigné d'office pour assister l'accusé, a opté pour un procès devant jury pour son client.

Couture n'a pas dit un mot pendant sa comparution et il n'a pas levé les yeux de terre une seconde.

Le procureur Claude Mélançon a ensuite demandé la mise à l'écrout du prévenu.

Le détective Patrick Villemare a raconté que l'accusé avait été hébergé pendant une semaine par la famille de

sa victime de Rock-Forest par l'intermédiaire d'un membre qu'il avait connu au centre Le portage.

Il a dit que son enquête révélait que Couture avait violé la fillette de neuf ans dans un sous-bois pendant l'après-midi de lundi.

M. Villemare a rapporté que cet individu avait été arrêté le lendemain sur une voie ferrée alors qu'il était en train d'écrire une lettre à ses parents et au monde.

On a appris qu'il aurait part dans l'un de ses documents de son intention d'entreprendre une grève de la faim.

M. Villemare a révélé que l'accusé avait donné une version qui a été enregistrée sur cassette et transcrite et qu'il a signé ce document.

Il a dit que Couture aurait aussi rédigé une lettre demandant pardon pour sa conduite.

M. Villemare a mentionné que la famille Couture ne veut plus rien savoir de lui.

On a également appris que la fillet-

te est encore hospitalisée et était traitée entre autres pour une fracture à un os de la joue.

Adolescent et fusils

SHERBROOKE — Un adolescent a été surpris en flagrant "déménagement" nocturne, hier, dans le secteur des rues Iberville et Savard, par les patrouilleurs municipaux.

Il était assez étrange de voir un jeune homme sur un balcon, entouré de quatre fusils, deux bouteilles de bois-son forte, un tourne-disque et un téléviseur.

Cela faisait un peu trop d'équipement pour le camping, la plage ou simplement une fugue.

Il a donc été appréhendé et amené au quartier général avant d'être confié à un représentant de la protection de la Jeunesse.

On s'attendait à retracer un complot, tout aussi adolescent que le premier.

Régie du logement: 600 causes soumises

SHERBROOKE (LD) — Quelque 600 causes de fixation de prix de loyers ont déjà été soumises à l'attention du bureau régional de la Régie du logement. La Régie espère qu'elle n'aura pas à procéder à des auditions dans tous ces cas cependant, et que plusieurs propriétaires et locataires accepteront de régler à l'amiable dans une certaine forme de "conciliation".

Ce que la Régie a à proposer aux propriétaires-locataires, c'est de fournir à leur usage un modèle de calcul, assez détaillé, pour la fixation du prix du loyer. En somme on espère que les deux parties accepteront de s'asseoir ensemble et de faire un calcul commun à partir du modèle, et de convenir à l'amiable d'un prix. Bien sûr le modèle de calcul reflète les mêmes bases que la Régie prend elle-même pour trancher les causes qui lui sont soumises.

Me Denise Trudel-Lussier, responsable local du bureau de la Régie, a indiqué que la grève des postes retarde certaines procédures pour l'audition des causes, comme l'envoi de formulaires à remplir par les parties pour obtenir les renseignements nécessaires. Mais le processus d'audition des causes demarrera en septembre.

Si plusieurs s'entendent en "conciliation", cela accélérera le processus évidemment.

A la Régie, on n'a pu fournir la

moenne des hausses qui sont contestées parce qu'on n'a pas scruté l'ensemble des causes.

Pour le nombre de causes de fixation de prix, on parle d'un "léger" accroissement.

Le nombre total de causes soumises à la Régie au augmenté de 50 pour cent, mais c'est comme cela depuis l'automne dernier parce que la Régie du logement a connu un accroissement important de sa juridiction, a noté Me Trudel-Lussier. Par exemple, la Régie se prononce maintenant sur les cas de recouvrement.

Donc le nombre de causes est plus grand, mais cela inclut des causes qui étaient évaluées ailleurs auparavant. Pour les seuls cas de fixation, on n'a pas de pourcentage précis d'augmentation sur l'année dernière; c'est compris dans le 50 pour cent.

La Régie croit que la conciliation demeure possible entre propriétaires et locataires parce que ces derniers sont de plus en plus conscients de la hausse de coûts divers comme l'huile à chauffage.

Pour le problème litigieux des forts taux hypothécaires, la Régie en tient compte de façon indirecte, a-t-on précisé. On ne veut pas introduire directement la notion des taux hypothécaires parce que cela reviendrait à favoriser le propriétaire qui a préféré l'emprunt à la remise du capital.

Du plâtre au palais de justice



Un morceau de plâtre s'est détaché du plafond d'une salle publique pendant la nuit au vieux palais de justice de Sherbrooke et les débris sont tombés sur des chaises. Il s'agit du quatrième incident du genre à survenir à cet endroit au cours des dernières années. Personne n'a cependant été blessée jusqu'ici. On se rappellera que le ministère des Travaux publics doit refaire une partie de la toiture de l'immeuble qui date de 1903.

Arrêté, libéré...arrêté

SHERBROOKE — Non satisfait d'avoir reposé durant quelques heures son estomac, dans ce qui ressemblait davantage à une cave à vin qu'au bloc cellulaire du quartier général de la Police municipale, un individu se fait arrêter de nouveau quelques minutes à peine après sa libération... en compagnie de son beau-frère qui venait tout juste de le "délivrer".

Vers sept heures du matin, hier, deux individus se font interpellés par deux patrouilleurs municipaux, sur la rue Beldévere, tout près d'une "armandienne" — abribus ainsi baptisé en l'honneur de l'ex-maire Armand Nadeau qui a favorisé l'implantation de ces abris pour les usagers du transport en commun —.

"L'armandienne" se trouvait dans un piteux état, presque aussi pié que celui des deux éventuels usagers du prochain bus. Une bouteille de bière en avait fracassé une paroi vitrée et endommagé une seconde.

La bière dégoulinant le long des débris, les patrouilleurs ont estimé que le délit venait à peine d'être perpétré. Voilà qu'on dirige les deux suspects, âgés de 24 et de 20 ans, au quartier général où on reconnaît avec surprise un des suspects comme étant celui venant à peine d'être libéré et le second, comme celui étant venu compléter le montant de la caution exigée pour la remise en liberté.

Est-il besoin de préciser que celui qui avait passé la nuit dans les cellules avait été arrêté parce qu'il était incapable de rendre compte de sa conduite.

Le second, celui qui était venu cueillir son beau-frère, avait intrigué les policiers en devoir à cause d'un petit sac en bandouillère. On devait apprendre que ce petit sac contenait quatre bouteilles de bière dont une avait retenti bruyamment dans l'abribus de la rue Beldévere. Les dommages: \$950.

Intérêt record: des mois qui seront plus difficiles

SHERBROOKE (LD) — Les maisons de courtage immobilier sont conscientes que les prochains mois seront plus difficiles à cause des taux hypothécaires record. Mais une certaine activité se maintiendra tout de même dans le marché des propriétés à valeur plus élevée, indique M. Donald Roy, directeur de la section immeuble, chez Le Permanent, et trésorier de la Chambre d'immeuble de Sherbrooke.

L'année 1981 a connu un excellent début. Au Permanent, l'accroissement du volume total des transactions a même atteint 250 pour cent durant l'un des derniers mois, ajoute M. Roy. Cette activité a surtout touché les propriétés résidentielles de plus grande valeur.

Si rien ne vient donner un coup de pouce, on se prépare à se serrer la ceinture dans les prochains mois. Les grandes maisons de courtage immobilier jouiraient d'une avantage sur les maisons indépendantes cependant, parce qu'elles captent une plus grande part du marché des transferts d'employés d'une ville à l'autre. Et quoiqu'il adienne, ce marché de transferts subsistera.

On fonde certes des espoirs sur le programme provincial d'accès à la propriété, dont les détails seraient connus dans les prochains mois, pour encourager une relance. Selon certains, les effets en seront limités cependant puisqu'il s'adressera aux jeunes ménages.

Dans la région, la situation n'est pas la même partout bien sûr. Dans le secteur Asbestos-Danville, le nombre de propriétés à vendre serait beaucoup plus élevé qu'à l'habitude, notamment à cause des mises à pied dans l'industrie minière.

AVIS PUBLIC
CUEILLETES SPECIALES DE REBUTS ET DE MATIERES RECYCLABLES LES 3, 4 ET 5 AOUT

CIRCUITS DES CUEILLETES
 Lundi: L'Est de la ville
 Mardi: L'Ouest et le Centre-Sud
 Mercredi: le Nord

Ces cueillettes sont effectuées non seulement dans un but de nettoyage mais aussi de récupération. Il importe donc que les matières recyclables telles le papier, le carton, la verre, les contenants de verre et le métal soient séparés des rebuts divers et placés individuellement dans des contenants. Ce service est réalisé en collaboration avec Eco-Ressources (corporation à but non lucratif), Olympic Métal et la Division de la salubrité de la Ville de Sherbrooke.

N.B.: Le tout doit être déposé en bordure de la rue la veille de la cueillette. (Rebuts divers: tout autre rebut que les ordures ménagères)

Publié par:
 Division de la salubrité
 Service des travaux publics
 Service des relations publiques
 Ville de Sherbrooke

Dépôts garantis

18 1/4

• 1 an
 • Dépôt initial minimum: 1 000\$

UN CHOIX JUDICIEUX

Les dépôts garantis de la Fiducie du Québec.
 Un choix judicieux qui garantit un rendement élevé.
 • taux d'intérêt garanti, de la date d'émission du certificat jusqu'à son échéance,
 • aucun frais d'administration,
 • choix de la durée du dépôt et de la fréquence du paiement des intérêts,
 • possibilité d'enregistrer les dépôts à un régime d'épargne-retraite,
 • non encaissables avant terme sauf en cas de décès.
 Nos conseillers se feront un plaisir de vous fournir plus d'informations. Venez ou téléphonez.

Taux sujet à changement sans préavis. Institution inscrite à la Régie de l'Assurance-dépôts du Québec.

SHERBROOKE
 Place Jacques-Cartier
 (819) 566-5667
 1-800-567-6920

Fiducie du Québec

MONTREAL (514) 281-8840 LAVEL (514) 668-5223 QUÉBEC (418) 653-6811 CHICOUTIMI (418) 549-5746

desjardins

La vie dans les Cantons



Mlle Martine Ostiguy, étudiante à la faculté d'administration de l'université de Sherbrooke, a remporté le prix attribué au meilleur essai rédigé par un étudiant inscrit aux programmes de gestion du transport en commun reconnus par l'Institut canadien du trafic et du transport. Elle entreprendra, en septembre, la troisième et dernière année de son baccalauréat en administration des affaires.



Me Claude-D. Beurivage, vient d'accéder au poste de membre du conseil d'administration de la division du Québec pour la Société canadienne de la Croix-Rouge. C'est ce qu'a annoncé dernièrement la présidente de la division du Québec de la Société canadienne de la Croix-Rouge, Mme Jean-Jacques Bertrand. Me Beurivage est actuellement membre du conseil d'orientation de la division du Québec et président régional de la Société pour la région des Cantons de l'Est.



L'incendie qui a rasé, hier matin, un poulailler construit en bordure de la route du 6e rang sud, à St-Elie d'Orford, a causé des dommages évalués à \$12,000.

Poulailler rasé par un incendie

ST-ELIE D'ORDORD — Un incendie a complètement ravagé un garage double, transformé en poulailler, dans le 6e rang sud, à St-Elie d'Orford, tôt, hier matin.

Il était 6 h. 13 lorsque les hommes du lieutenant Robert Lavoie, du service des incendies de Sherbrooke, ont répondu à l'appel. A l'arrivée des pompiers, les flammes sortaient à la grandeur du garage, a raconté le lieutenant Lavoie.

Devant l'ampleur des flammes et surtout la quantité d'eau limitée, les pompiers ont immédiatement dirigé les lances vers la maison de M. Yvon Côté, située à quelque six ou sept pieds du garage. C'est M. Côté lui-même qui a donné l'alerte.

"Nous avons immédiatement demandé une deuxième pompe et notre grande inquiétude était de savoir si la pompe arriverait assez vite."

Outre la maison de M. Côté, se trouvait, tout près, celle d'un voisin. On craignait, si jamais le feu s'échappait, une

véritable conflagration. Finalement tout est rentré dans l'ordre avec l'arrivée de la deuxième pompe.

Les pompiers ont pu entreprendre l'extinction du feu du garage alors que l'on continuait d'asperger la maison de deux étages.

Dans le garage se trouvait installé, d'une part, des incubateurs, et, d'autre part, un petit poulailler. Aucune bête, sauf un coq, et une poule n'a pu s'échapper du brasier.

Les pertes pourraient se chiffrer à près ou plus de \$12,000. Les pompiers ont utilisé pas moins de 2,000 gallons d'eau qu'ils ont puisés à trois reprises dans une borne-fontaine de la municipalité de Rock Forest.

A 8 h. 27, les pompiers regagnaient leur caserne de la rue Marquette. On ignorait la cause exacte de l'incendie. La seule possibilité était une défectuosité probable de la lampe servant pour l'incubation mais, encore là, ce n'était qu'une hypothèse.

Une fausse alerte

ST-ELIE D'ORFORD — Finalement, on doit en arriver à la conclusion que l'avion aperçu à basse altitude, moteur éteint, ne s'est pas écrasé et que, même si la loi interdit ces vols à basse altitude, il pourrait s'agir d'une manoeuvre de pilotage dans le cadre d'un cours.

On se rappelle qu'une femme du 9e rang a vu passer au-dessus d'une

établière, à peine à une centaine de pieds, l'avion en question, jeudi soir, vers 18 h. 30.

Les recherches effectuées le soir même n'avaient rien donné. A un moment, on a cru à la ressurection d'un pilote mais cela aussi était une fausse alerte.

Hier, on a dû se rendre à l'évidence: aucun avion ne s'est écrasé.



... Vous offre les services de sa nouvelle salle à dîner "Le Bordeleau".
... situé au bord du lac Memphremagog.

Venez déguster une cuisine soignée et renommée.

- Une carte qui sort de l'ordinaire et favorise les crus du Territoire ainsi qu'une table d'hôte de 17h30 à 22 hres. (sauf le Mardi Soir).
- La carte des vins connue pour choix de grande qualité à prix modéré.
- Tous les mardis buffet québécois comprenant: cretons, soupe aux pois maison, rôti de porc, ragoût de poularde, pâté de saumon, \$12.00
- Table d'hôte les jeudis vous amène la soirée Maritime mettant en vedette: La fondue Bordeleau et autres spécialités telles que:
 - Coup de Nasse
 - La Matelote Normande
 - La Coquille géante Gaspésienne
 - Le Cromesqui aux Ondines
- Du vendredi au dimanche buffet de côtes de boeuf comprenant bar salade.
- Deux salles de réceptions (25 et 90 convives) donnant aussi sur nos jardins.

Les menus sauraient satisfaire tous les goûts et les budgets.
Rés.: 843-3313
1460, Principale ouest, Magog



Centraide-Estrie vient de se donner une nouvelle secrétaire, Mme Sylvie Beaudoin, et un nouveau directeur, M. Marcel Beauregard. Mme Beaudoin a acquis une vaste expérience en comptabilité au sein de plusieurs organismes voués à la promotion du milieu. M. Beauregard qui détient une maîtrise en service social a travaillé, comme organisateur communautaire au centre local de services communautaires Longueuil-Est, à Valleyfield et au Conseil régional de bien-être de la Mauricie.



Afin de permettre à la bibliothèque de North Hatley d'offrir à sa clientèle un choix de volumes encore plus vaste, les artistes qui exposent leurs oeuvres à la galerie que Mme Virginia Naeve a ouverte dans une grange construite en bordure du chemin North Road versent à la bibliothèque une partie du prix qu'ils reçoivent pour les oeuvres qu'ils vendent.



M. et Mme Wellie Couture qui demeurent à Magog depuis de nombreuses décennies ont célébré récemment le 50e anniversaire de leur mariage en compagnie de leurs enfants et de leurs petits-enfants.

OUVERTURE D'UNE NOUVELLE SUCCURSALE A SHERBROOKE

3055, boul. Queen Nord — Tél.: (819) 563-4544

RADIO TÉLÉPHONE SERVICE JOUR & NUIT

QUÉBEC GRUES LTÉE

MEMBRE

service & location

- GRUES TÉLESCOPIQUES — AUTOMOTRICES —
 - Capacité: 10 à 50 tonnes
 - Flèches jusqu'à 170 pi.
- MONTÉES SUR CAMION —
 - Capacité: 20 à 125 tonnes
 - Flèches jusqu'à 265 pi.
- CAMIONS AVEC FLÈCHE —
 - Capacité: 8 à 12 tonnes
 - Flèches jusqu'à 100 pi.
- GRUES CONVENTIONNELLES
 - Capacité: 35 à 220 tonnes
 - Flèches jusqu'à 440 pi.

Grues conventionnelles sur chenille. Grues à tour.

SIÈGE SOCIAL — LONGUEUIL
(514) 679-2130 — 871-9080 — Sans frais 1-800-361-2668
100 boul. Roland-Therrien, Longueuil J4H 3V8

CHICOUTIMI (418) 545-4544 2147 boul. Talbot Chicoutimi G7H 5A9	QUÉBEC (418) 661-9235 90 Du Sous Bois Villeneuve, Beauport G1E 5Z6	TROIS-RIVIÈRES (819) 374-7455 270 rue Lacerte Trois-Rivières O. G9A 3C2
---	--	---

ATTENTION! ATTENTION CONTRACTEURS ET OPERATEURS DE MACHINERIES FORESTIERES ET INDUSTRIELLES!

La plus vaste cour de machineries telles que: "skidder", "pulp jack", chargeuse pour camion, "loader" et autres de marques Timberjack.

Timberjack

LOADERS, 4 roues motrices de 2 à 5 verges.

Venez voir le plus vaste et le plus grand inventaire de machineries forestières et industrielles.

Toutes ces machines sont reconditionnées de A à Z et la plupart ont une garantie de 30 jours au complet.

Nous avons un choix des plus complets que vous n'avez pas ailleurs. Mais si ce n'est pas le modèle tout de même avec M. Messier, communiquez avec nos spécialistes qui travaillent à travers la province et qui nous trouvent dans un court délai ce qu'il vous faut à des prix très raisonnables.

Nous sommes situés à 5 miles de Sherbrooke et à 1000 pieds du moulin Kruger Inc. à Bromptonville, établis depuis 15 ans et pour longtemps.

Atelier de réparations et service de pièces. 7 jours par semaine et le soir sur rendez-vous. Tél.: 846-4343

Entreprises J.N. Lacombe Inc.
846-3206
Rés. 846-3347

Financement sur place.

LES EQUIPEMENTS BROMPTONVILLE INC.

169 rue Windsor, Bromptonville, P.Q.

Une municipalité régionale de comté écartelée...

SHERBROOKE — La municipalité régionale de comté qui verra le jour sur le territoire dont le chef-lieu est Ham-Sud ne pourra respecter les limites du comté municipal de Wolfe. En fait, pour employer l'expression du milieu, elle comprendra quelques beignes car des municipalités refusent d'en faire partie.

C'est ce qui ressort de la réunion de dernière chance qui se tenait, jeudi soir, à la demande du conseil du comté et à laquelle participaient des représentants de 18 des 24 localités concernées.

Au cours de cette rencontre où les échanges furent souvent virils — "On ne peut s'attendre

à autre chose quand le sujet nous touche d'aussi près", de dire M. Lavallée, maire de la municipalité du canton de Weedon et membre du comité de consultation — toutes les municipalités présentes ont donné leur accord à la création d'une telle municipalité régionale de comté, y compris Coleraine qui, dans un comté voisin, avait signifié sa volonté de se joindre aux localités du comté de Wolfe.

Seules les municipalités de Ham-Nord, de Saints-Martyrs Canadiens, de Notre-Dame de Lourdes de Ham, de Saint-Adrien, de St-Camille et de Disraeli dont la position est connue depuis le début, manquaient à l'appel. Disraeli a manifesté dès le début de la consultation son désir de se joindre à des municipalités de la région de Thetford-Mines.

Puisque la volonté de Ham-Nord et de Saints-

Martyrs Canadiens demeure inconnue, un comité formé de M. André Lizotte, maire de Ham-Sud, et de M. Laurier Denis, maire de St-Gérard, a été chargé de rencontrer en fin de semaine les représentants de ces deux localités et de connaître leur position.

C'est au cours de réunions des conseils municipaux débutant dès lundi soir que les localités concernées devraient faire connaître

officiellement leur position afin que le rapport provisoire présenté au ministre des Affaires municipales soit prêt à la date prévue, le 10 août.

De la réunion tenue jeudi soir à Weedon Centre, il ressort aussi qu'une municipalité régionale de comté devrait être formée par les villes d'Asbestos et de Danville et les municipalités de Trois-Lacs, Wottonville et du Canton de Shipton.

Faits divers

Tué à deux pas de chez lui

BROMONT — Un jeune homme a perdu la vie, tôt, hier matin, à Bromont, lorsque sa voiture s'est écrasée contre un pilier de béton, à quelques centaines de mètres à peine de son domicile.

L'automobiliste, M.

Michael Enright, qui n'était âgé que de 20 ans, a été tué sur le coup.

M. Enright se serait, semble-t-il, endormi au volant de sa voiture, quelques instants avant le drame qui est survenu vers 3 heures.

Dérangés par les policiers

LAC-MEGANTIC — Des cambrioleurs qui étaient convaincus qu'une somme importante était cachée dans les bureaux d'une coopérative d'épargne et de crédit ont failli être pris, la main dans le sac, par les policiers et ont dû déguerpir à toute allure.

Les malfaiteurs qui sont entrés dans l'établissement qui a pignon sur rue dans le quartier des affaires, à Lac-Mégantic, en forçant une fenêtre se sont vengés de leur déconvenue en virant tout sens dessus dessous dans les bureaux.

Ils sont ensuite entrés dans un bureau voisin où ils ont fait chou blanc. Ils se sont payés de leur peine en éparpillant sur le plancher des centaines de documents.

Surpris par des policiers qui faisaient une ronde de routine dans le quartier, ils ont détalé comme des lièvres. Leur arrestation serait toutefois imminente, a révélé le capitaine Pierre Boulé, un enquêteur attaché à la Sûreté municipale de Lac-Mégantic.

Bien qu'ils aient esquiné une fenêtre, quelques portes et quelques bureaux, les dégâts qu'ils ont causés sont peu importants.

De fins connaisseurs...

LAC-MEGANTIC — Des cambrioleurs se sont glissés, à la faveur de la nuit, dans un atelier construit en bordure d'une rue peu achalandée, à Lac-Mégantic, et ont fait main basse sur cinq scies mécaniques toutes neuves évaluées à plus de \$3.000.

Les malfaiteurs qui sont entrés dans l'atelier sans éveiller les

soupons des voisins et qui ont déguerpi en toute hâte, après leur mauvais coup, n'ont pas encore été arrêtés mais le capitaine Pierre Boulé, un enquêteur attaché à la Sûreté municipale de Lac-Mégantic, a révélé qu'ils avaient laissé derrière eux des indices compromettants qui pourraient bien précipiter leur arrestation.

Fumeur trop gourmand?

STANSTEAD — Un jeune homme qui, croit-on, a été mêlé à quelques vols commis dans des établissements commerciaux, à Stanstead, à Rock Island et à Beebe, a été arrêté à l'issue d'une patiente enquête menée par des policiers du détachement de Coaticook de la Sûreté du Québec.

Le jeune homme qui n'a pas été écroué serait entré, à deux reprises, dans un casse-croûte, à Stanstead, et il y aurait fait main basse sur quelques centaines de paquets de cigarettes évalués à \$350.

Il aurait aussi trempé dans d'autres vols commis récemment dans des établissements commerciaux et dans des résidences des environs de cette localité.

Une hésitation coûteuse

RICHMOND — Un adolescent qui s'apprêtait vraisemblablement à entrer dans un établissement commercial dont il avait fracassé une vitrine a joué de malchance.

La valise endiablée des éclats de verre qui grêlaient sur le trottoir a éveillé les soupçons d'un policier qui faisait une ronde de routine à deux pas de là. Le policier s'est amené à toute

vitesse et il a aperçu l'adolescent qui, un pied dans l'établissement et un pied sur le trottoir, ne savait s'il devait entrer ou s'il devait s'enfuir.

L'arrêter, l'interroger et le remettre en liberté a été l'affaire de quelques minutes. L'incident a toutefois suscité un certain émoi dans le quartier des affaires, à Richmond.

Pneus trop bon marché

EAST ANGUS — Un homme d'affaires qui aurait tenté de refiler à des clients des pneus volés dans un garage du quartier des affaires, à East Angus, devra, dans quelques semaines, expliquer à un juge pourquoi il a posé le geste qui lui est reproché.

L'homme d'affaires, qui n'a pas été écroué, a été arrêté à la suite

d'une patiente enquête menée par les policiers de la Sûreté municipale d'East Angus.

A-t-il trempé dans le vol de pièces d'automobile évaluées à \$5.000 qui ont disparu du garage ou ont été volés les pneus qu'il tentait de refiler à ses clients? Les policiers n'écartent pas cette hypothèse.

Pris la main dans le sac

LAC-MEGANTIC — Trois adolescents qui, à la faveur de la nuit, se seraient glissés dans une résidence construite en bordure d'une rue peu achalandée, à Lac-Mégantic, et y auraient volé une soixantaine de dollars ont été arrêtés, quelques heures plus tard, par les policiers.

Les trois loustics qui auraient aussi chapardé des bijoux n'ont pas été écroués.

Peu avant d'être appréhendés par les policiers, ils auraient tenté de pénétrer dans un restaurant du quartier des affaires en forçant la porte de l'établissement mais leurs efforts auraient été vains.

Les cinq victimes identifiées

SHERBROOKE — Rénéald St-Louis, âgé de 26 ans, de Danville, sa



Rénéald Saint-Louis, 26 ans, de Danville, sa nièce Manon Garneau, âgée de 14 ans, de Sher-

brooke, de même que Lucie Roy, âgée de 19 ans, d'Asbestos, Robert Leroux, âgé de 33 ans, de Danville, et Pierre Vigneux, âgé de 26 ans, d'Asbestos, ont été identifiés comme étant les victimes de la tragédie routière survenue sur la route 255, jeudi soir.

Une première identification a été complétée par les agents de la Sûreté du Québec vers trois heures du matin, hier, et elle fut suivie d'une seconde, à la morgue Durocher, à Asbestos, à neuf heures du matin en présence du coroner Michel Durand et de membres des familles.

Le docteur Jean Thibault qui prenait place à bord du véhicule doublé quelques secondes avant la collision frontale a été légèrement blessé par des éclats de verre provenant des deux voitures impliquées.

M. St-Louis et sa nièce Manon, tous deux nés un 2 février, prenaient place dans le même véhicule et les trois autres victimes dans l'autre véhicule.

Les circonstances sont les suivantes: un véhicule double une automobile presque au sommet d'une butte, en franchissant une ligne double, et arrive face à face avec un véhicule venant en sens inverse.

Une scène indescriptible s'est étalée à la vue des premiers témoins



Manon Groleau, 14 ans, de Sherbrooke, avec des véhicules complètement démolis.

Règlement municipal contesté

SHERBROOKE — Un résident de Coaticook a demandé à la Cour supérieure du district de St-François d'annuler un règlement municipal concernant l'exigence d'un dépôt pour le raccordement du service d'électricité.

Il prétend que ce règlement, adopté le 11 mai 1981, est ultra vires parce qu'il vise seulement une catégorie d'usagers.

Le plaignant a de plus réclamé le remboursement par la ville de Coaticook de son dépôt de \$293 avec intérêts.

Selon les faits allégués dans la poursuite, la ville exploite et maintient du service d'électricité sur son territoire.

Le 2 juin, elle a interrompu le service à un locataire dont le compte était en souffrance.

La ville a exigé un dépôt de \$293 pour raccorder le service électrique au nouveau.

Cela découlait d'un règlement municipal visant les consommateurs

ayant fait défaut de rendre le paiement de leur facture d'électricité à échéance.

Le résident prétend que ce règlement est

abusif, discriminatoire et oppressif parce qu'il oblige une catégorie de consommateurs seulement à établir leur crédit.

Un cas de discrimination?

SHERBROOKE — La Commission des droits de la personne du Québec a demandé l'émission d'une injonction pour obliger la cité de Magog à affecter Mme France Bergeron au poste de réparateur au poste de police.

Elle a allégué dans sa procédure, inscrite en Cour supérieure du district de St-François, que la candidature de Mme Bergeron avait été refusée parce qu'elle est une femme.

La commission a indiqué que la décision de la cité est illégale et porte atteinte au droit de Mme Bergeron d'être

traitée sans distinction de sexe.

Elle a de plus réclamé une compensation de \$2.594 à titre de dommages moraux, exemplaires et matériels.

Selon la déclaration, la cité de Magog a avisé ses employés, le 13 janvier, de l'ouverture d'un nouvel emploi de réparateur au poste de police.

Mme Bergeron, une employée syndiquée de la ville depuis 1977, a posé sa candidature à ce poste.

La cité a cependant rejeté sa candidature.

Le motif de refus apparaissant au bas de sa

NOUVEAU — NOUVEAU — NOUVEAU — NOUVEAU

LES LONGPRÉ & FILS INC.

LEAS LONGPRÉ & FILS INC.

VIDANGE DE FOSSE SEPTIQUE

Confiez l'entretien de votre réservoir septique à des experts

Tél.: 864-4209 (jour) 864-9330 (soir)

Jean-Marc Longpré, directeur, division sanitaire

NOUVEAU — NOUVEAU — NOUVEAU — NOUVEAU

AVIS IMPORTANT AUGMENTATION DE \$0.60 L'HEURE

LE COMITÉ PARITAIRE DE L'ENTRETIEN D'ÉDIFICES PUBLICS DANS LA RÉGION DE QUÉBEC, avise tous les EMPLOYÉS PROPRIÉTAIRES et ENTREPRENEURS en entretien ménager que, tenant compte de la publication dans la Gazette officielle du Québec en date du 12 novembre 1980, les taux horaires des salariés exécutant des travaux d'entretien seront les suivants:

\$6.51 l'heure (Catégorie "A"):
Travaux lourds d'entretien ménager, tels que le lavage de vitres, de murs, de plafonds ou d'appareillages électriques qui y sont fixés, le décapage ou le lavage des sols ou de leurs revêtements, l'application de cire ou d'autres enduits sur les sols ou sur leurs revêtements, l'enlèvement des ordures ou l'époussetage des endroits que l'on ne peut atteindre du sol.

A compter du 1er août 1981 \$6.51 l'heure 1er août 1982 \$7.11 l'heure

\$6.11 l'heure (Catégorie "B"):
Travaux légers d'entretien ménager, tels que le nettoyage de cendriers, le vidage de paniers à papier, le nettoyage à sec ou par le vide de sols ou de leurs revêtements, les travaux qui peuvent être effectués du sol à la portée de la main, tels que l'époussetage ou le lavage de l'appareillage électrique fixé aux murs ou aux planchers, de cloisons vitrées ou de taches sur les murs, sur les sols ou sur leurs revêtements et l'entretien des salles de toilette à l'exception du lavage de leurs sols ou de leurs revêtements.

A compter du 1er août 1981 \$6.11 l'heure 1er août 1982 \$6.71 l'heure

\$7.01 l'heure (Catégorie "C"):
Travaux de lavage de vitres ou d'autres surfaces effectués à l'extérieur des édifices et qui nécessitent l'utilisation d'une ceinture de sécurité, d'une chaise suspendue, d'un échafaudage, d'une échelle ou de tout autre engin pour se hisser ou se retenir.

A compter du 1er août 1981 \$7.01 l'heure 1er août 1982 \$7.61 l'heure

Chef d'équipe:
Le chef d'équipe devra recevoir une prime horaire de \$0.50 en sus de la rémunération horaire prévue pour la catégorie de travaux auxquels il est affecté.

RÉGIONS ADMINISTRATIVES DU QUÉBEC CONCERNÉES:
01, 02, 03, 05, 09 et dans la région 04, les sous-régions de Lotbinière, Mégantic, Arthabaska, Drummond ainsi qu'aux municipalités Saint-Pierre-les-Becquets, Sainte-Cécile de Lévrard, Sainte-Marie de Blanford, Sainte-Sophie et Manseau et ce, telles que définies par l'arrêté en conseil 524 du 29 mars 1966, concernant la division administrative de la province de Québec.

CET AVIS EST PUBLIÉ PAR: LE COMITÉ PARITAIRE DE L'ENTRETIEN D'ÉDIFICES PUBLICS, RÉGION DE QUÉBEC

2275, boulevard Ste-Anne, Québec.
Tél.: (418) 667-3551
ROGER SIMARD, secrétaire-gérant

N-39704

SPECIAL DE LA SEMAINE

LE PETIT GEANT DE L'AUTO

A 15 minutes de Sherbrooke

A PARTIR D'AUJOURD'HUI

HEURES D'OUVERTURE: de 9 h 00 à 21 h 00 du lundi au jeudi; vendredi 9 h 00 à 17 h 00; samedi 9 h 00 à 12 h 00.

Maintenant: PLAN DE LOCATION A LONG TERME DISPONIBLE

14 modèles en stock

PETIT parce que coût d'administration minime. PRIX RÉDUITS ÉCONOMIE

GEANT parce que VOLUME CONSIDÉRABLE service après-VENTE EXTRAORDINAIRE

AVANT D'ACHETER. Informez-vous de nos prix. Une visite chez nous vous convaincra

POUR VOTRE SERVICE APRÈS-VENTE Nous allons chercher votre voiture à Sherbrooke et nous vous la ramènerons le soir même.

PHOENIX 1981

Stock #2434. Coupé 2 portes, banquette avant, dégivreur électrique, miroir, servofreins, servodirection, 4 cyl., 2.5 litres, transm. manuelle 4 vitesses, pneus radiaux, radio AM.

DÉTAIL \$8,471.30

Spécial \$7500. Transport en sus

Surveillez La Tribune chaque samedi

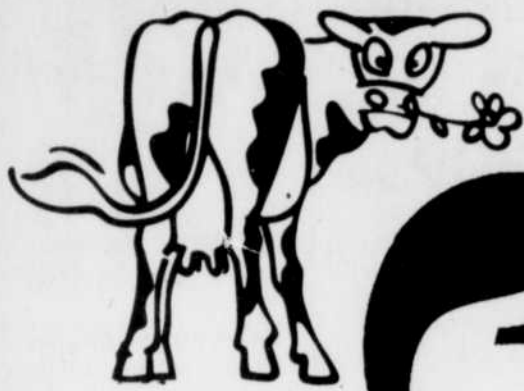
PONTIAC BUICK CAMIONS GMC

PRIX

COOKSHIRE AUTOMOBILE LTEE

505, Principale, Cookshire, 875-3346

**Québec
en fête**



du

festival du LAIT

de Coaticook
INC

**Vivre
une
LAIT-aventure**

**7, 8 et 9 août 1981
parc municipal**

Programme

Vendredi, 7 août

- 19 h 30** Tire de camionnettes 4 x 4 entrée \$3.00, (terrain des tires)
- 20 h 30** Bingo LAIT (à l'aréna)
Visite des kiosques (à l'aréna)
- 21 h 00** Spectacle avec le groupe "Quatre-temps" (tente des repas et des spectacles)

SAMEDI, 8 août

- 12 h 30** Défilé de chars allégoriques, etc... (thèmes portant principalement sur les produits laitiers)
Parcours: St-Paul, Child, Main, Laurence, Ste-Anne
- 13 h 00** Visite des kiosques (à l'aréna)
- 14 h 00** Ouverture officielle (stade municipal)
Visite de la machinerie agricole (stade municipal et stade de balle féminin)
Visite de ferme (14 h 00 à 16 h 30)
- 14 h 30** Spectacle aérien de l'escadron "Porcupine" (au-dessus de la ville)
Encan de ferme (stade municipal)
Spectacle de l'Age d'or (tente des repas et des spectacles)
Visite à la fromagerie (rue Cleveland)
Visite des kiosques (à l'aréna)
Tire de poneys, adm. \$3.00 (terrain des tires)
- 14 h 30 à 18 h 00:** Animation, fabrication de beurre crème glacée à l'ancienne, écrémage du lait, recette de produits laitiers avec personnalités: Charles Rousseau et Estelle Bureau (tente "animons et cuisinons nos produits laitiers")
- 14 h 30** RigoLAITerie des villages (stade municipal)
Spectacles pour enfants (tente des repas et des spectacles)
- 16 h 00** Spectacle de Balestrerie (tente des repas et des spectacles)
- 16 h 30** Spectacle de l'Age d'or (tente des repas et des spectacles)
- 17 h 00** Souper de LAITmitié (tente des repas et des spectacles).
\$4.00: soupe aux pois, bâtonnets de poisson, cuisses de poulet.
- 17 h 30** Fermeture de l'aréna jusqu'à 19 h 00
- 17 h 30** Suite de rigoLAITerie des villages (tente des repas et des spectacles)



- 19 h 00** Ouverture de l'aréna. Adm. \$5.00. Prix comprend danse et spectacle
- 20 h 00** Danse avec les Oiseaux Bleus (aréna)
Tire de chevaux (terrain des tires) Adm. \$3.00
- 20 h 30** Présentation du gagnant de LAITvention 81 (aréna)
- 21 h 00** Spectacle de Michel Louvain
- 23 h 00** Reprise de la grande danse populaire (aréna)
- 11 h 00** Visite des kiosques (aréna)
- 11 h 30** Dîner, soupe blé-d'Inde, bouilli aux légumes, \$4.00
- 12 h 00** Troubadour-chansonnier (tente des repas et des spectacles)
- 12 h 30** Concours d'imitation de cris d'animation de ferme et divers autres concours (stade municipal)
- 13 h 00** Tire de tracteurs (terrain des tires) \$3.00
Spectacles de l'Age d'or (tente des repas et des spectacles)
Visite de ferme (13h00 à 16h30)
Visite à la fromagerie (rue Cleveland)
- 14 h 00** Présentation de costumes d'antan des villages de LAITstrie (aréna)
- 14 h 30** Danse socio-culturelle (tente des repas et des spectacles)
- 14 h 40 à 18 h 00** Animation, fabrication de beurre, crème glacée à

**Repas légers continus
à la tente des repas
et des spectacles**

Dimanche, 9 août

- 8 h 00** Déjeuner aux omeLAITes et fèves au lard (tente des repas et des spectacles) \$1.50
- 10 h 30** Messe concélébrée et présidée par Son Excellence Mgr Jean-Marie Fortier (stade municipal)

l'ancienne, écrémage du lait, recette de produits laitiers avec personnalités: Charles Rousseau et Estelle Bureau (tente "animons et cuisinons nos produits laitiers")

- 15 h 00** Parade de mode de vaches laitières (stade municipal)
Spectacles pour enfants (tente des repas et des spectacles)
- 15 h 30** Folklore de différentes ethnies de chez nous (tente des repas et des spectacles)
- 17 h 00** Concours de traite (stade municipal)
Souper \$4.00 (tente des repas et des spectacles) spaghetti, soupe à la crème de tomates, salade au poulet ou au jambon.
Il LAITamateur (tente des repas et des spectacles)
- 20 h 00** Spectacle de fermeture avec le célèbre orchestre de Solange Tessier, artiste de la T.V. bien connue, (aréna) entrée gratuite
- 21 h 30** Tirage du bouvillon et génisse pur-sang (aréna)
Remise des trophées pour les plus beaux chars allégoriques (aréna)

Attractions spéciales

- Mini-zoo pour les enfants
- Musique et animation avec Disco-Luc

CHLT|63

Hébergement

Plusieurs motels à votre disposition
Plusieurs endroits pour le camping
Possibilité de camper chez des fermiers de la région
Possibilité de garder

Informations

Bureau du Festival du Lait
C.P. 3, 90 rue Main est
Coaticook, J1A 2S8
Tél.: 849-6010
Base Troubadour au canal 22 (C.B.)

**On y sera...
y serez-vous ?**

loto-québec

Un pont... une histoire

● Pont Montcalm

Une construction... DES PROBLÈMES

SHERBROOKE — La construction du pont Montcalm a occasionné quelques problèmes à plusieurs citoyens de la ville de Sherbrooke, surtout aux marchands de la rue King Ouest.

En effet, ceux-ci s'étaient plaints que la fermeture temporaire de la rue King, à l'endroit où se faisaient les travaux, avait considérablement diminué le volume de leurs affaires dans des proportions allant de 10% et même 50%.

Par contre, ces mêmes marchands apprenaient avec une grande satisfaction que le pont serait ouvert à la circulation dès la fin du mois de mars, si naturellement ces travaux n'étaient pas entravés par la mauvaise température ou par d'autres inconvénients.

Pendant que la construction se poursuivait normalement, des rumeurs se sont mises à circuler dans toute la ville de Sherbrooke. Les citoyens prétendaient à l'époque que le coût des travaux aurait à subir une importante hausse, ce qui n'a pas manqué d'entretenir les qu'en-dira-t-on pendant un bon laps de temps. Devant le flot toujours grandissant de rumeurs et d'inquiétudes que ressentaient les Sherbrookoïses, le directeur des travaux publics de la ville de Sherbrooke, M. Charles Langlois, se devait d'intervenir. Il a alors démenti les rumeurs voulant que la ville ait à débours de fortes sommes en dédommagement pour l'abaissement du niveau de l'eau de la rivière Magog.

Afin de favoriser la construction, le directeur des travaux publics a rappelé que l'entrepreneur, en l'occurrence la firme Fabi et Fils Ltée, avait consenti, dans sa soumission, à réduire de \$12,000 le montant de sa soumission. Selon un estimé de M. Langlois, les dépenses encourues par l'abaissement des eaux dépasseront tout au plus de quelques centaines de dollars la réduction consentie par l'entrepreneur.

Déjà dès le début du mois de février, l'ingénieur en charge des travaux au pont Montcalm débordait d'optimisme en rapport avec la fin des travaux. "D'ici la fin de semaine, si la température se montre favorable, il ne restera plus aucune trace de l'ancien pont", devait-il déclarer. M. Coupal affirmait de plus au mois de février qu'il ne restait plus qu'à achever le travail de la dalle. Etant donné que comme plus de la moitié de la surface était recouverte et que le béton y avait été coulé, les responsables croyaient bien que le tout pourrait se terminer pour la fin du mois de février.

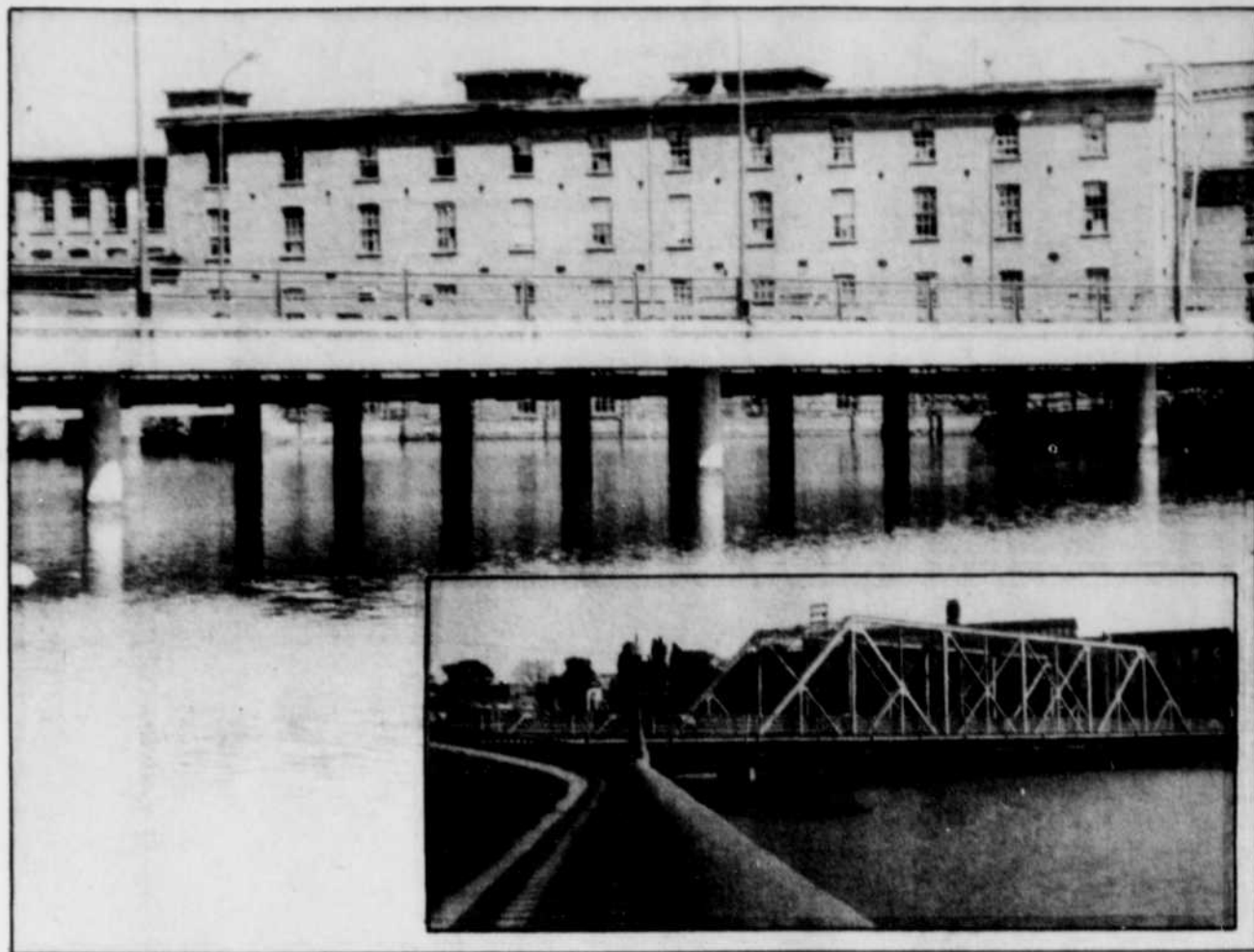
M. Coupal devait par ailleurs rapporter que quelques dix ouvriers et de nombreux journaliers embauchés avaient en premier lieu procédé au coulage des piliers. "Ce sont encore eux, a-t-il ajouté, qui ont assuré l'érection des culées et du mur de soulèvement. Sans compter l'enlèvement de la vieille structure, le coulage du béton et la construction de la dalle", de préciser l'ingénieur en charge des travaux. Il est bon de noter que le remplissage avait été fait en même temps que la dalle elle-même. D'un autre côté, la compagnie Fabi et Fils Ltée ne couvrait que 20 pieds de toute la construction, le reste du remplissage étant assuré par les autorités de la capitale économique de l'Estrie.

M. Angelo Fabi, responsable des travaux de construction du pont Montcalm pour la firme Fabi et Fils Ltée, a précisé que tout s'était bien déroulé lors des travaux et que beaucoup d'hommes ont travaillé sur le chantier de construction. "Je crois qu'environ cinquante hommes ont eu à

travailler pour ce pont. C'était tout un contrat mais nous l'avons réalisé", de dire M. Fabi, qui poursuit en précisant: "tout s'est admirablement bien passé, les hommes ont fait de grosses journées mais il n'y a pas eu de fâcheux accidents."

Le pont Montcalm, qui a vu sa construction se terminer à la fin du mois de mars, est long de 275 pieds et large de 72 pieds. Le pont est carrossable sur une longueur de 60 pieds. En plus, deux trottoirs de cinq pieds se retrouvent de chaque côté du pont.

En 1974, lors de certains travaux d'entretien, la valeur à neuf du pont a été établie à \$1,188,000. Il semble que ce soit en mémoire du Marquis de Montcalm, commandant des forces françaises au Canada décédé sur les Plaines d'Abraham en 1759, que les autorités de la ville de Sherbrooke décidèrent de donner ce nom au pont.



Entièrement construit de béton armé, le pont Montcalm fait l'orgueil de tous les Sherbrookoïses. En médaillon, la vieille structure d'acier photographiée en 1956

L'orgueil des Sherbrookoïses

SHERBROOKE — Trois périodes marquent son histoire, trois différents types de construction se succèdent et la firme Fabi et Fils Limitée est responsable de la dernière construction. Vulgairement appelé le pont de la Paton, le pont Montcalm fait depuis très longtemps l'orgueil des Sherbrookoïses, comme d'ailleurs tous les autres ponts de la ville de Sherbrooke.

C'est en 1835 que l'ancêtre du présent pont Montcalm prit forme. Alors entièrement construit de bois, ce pont tiendra le coup durant 75 ans, ne pouvant plus supporter les trop grands écarts de température qui sévissaient à cette époque. Les autorités de la ville de Sherbrooke, voyant que ce pont devenait dangereux pour les gens qui y circulaient, décidèrent de le remplacer par une nouvelle charpente.

Les travaux de construction du deuxième pont débutèrent en 1910 et c'est une structure d'acier qui devait remplacer l'ancienne. Etant supposé être beaucoup plus solide que le premier pont, ce pont en acier ne devait résister que 48 ans à la toujours grandissante circulation qui empruntait quotidiennement ses travées. Etant de moins en moins solide et représentant un constant danger pour les passants, les autorités de la ville de Sherbrooke commencèrent à se demander s'il ne valait pas mieux condamner ce pont pour faire place à un nouveau pont.

Déjà en 1957, l'intérêt public semble de plus en plus préoccupé par l'imminence du projet de construction d'un nouveau pont. Le 4 décembre 1957, le quotidien La Tribune titrait: \$950,000 pour la construction d'un nouveau pont sur la rue King Ouest? Au mois de février 1958, la firme Fabi et Fils Ltée, ayant obtenu le contrat de construction au coût de \$250,000, débute les travaux de construction. Cette fois, le pont Montcalm, peut-être mieux connu sous le nom de pont Paton, devait être entièrement refait de béton.

Dès le mois de mars, le directeur des services de la ville de Sherbrooke, M. Charles Langlois, déclare que les travaux vont bon train et que les travaux effectués par la ville de Sherbrooke seraient terminés pour le 10 avril, date prévue pour la fin des travaux. Une entente entre la firme Fabi et Fils Ltée et la ville de Sherbrooke avait préalablement

été conclue et cette entente stipulait que les travaux d'approche étaient la responsabilité des autorités municipales. Il a fallu, pour cette construction, élever le niveau de la rue King Ouest en plus d'élargir cette artère, du côté Est, il n'a fallu qu'élever le niveau de la rue.

Au total, la participation de la ville de Sherbrooke comportait cinq ou six items. Les conduites de gaz, d'aqueduc et d'électricité, ainsi que les fils téléphoniques de la compagnie Bell qui devaient traverser la rivière avant les automobilistes!

Les plans de construction avaient été conçus de sorte que même les piétons ne puissent traverser la circulation puisqu'un passage serait aménagé sous la chaussée à l'intention des piétons.

Une fois terminé (construction, approches, travaux connexes), le pont coûta entre \$200,000 et \$250,000. Pour aider les Sherbrookoïses à défrayer les coûts de cette construction, l'aide du gouvernement provincial se chiffrait à \$150,000 à la suite des octrois de \$100,000 et de \$50,000, successivement obtenus par l'entremise de M. J.S. Bourque, alors ministre des Finances, des Terres et Forêts et des Ressources Hydrauliques.

Lors de cette construction, une première a vu le jour en Estrie. En effet, un nouveau procédé a été appliqué pour l'édification des structures de béton sur le pont Montcalm. Des cylindres remplis d'air que l'on incorpore au béton armé donne le résultat d'une diminution de la charge morte du pont. Fermés hermétiquement aux deux bouts, ces cylindres de 14 pouces de diamètre, sont construits d'un carton spécial d'un quart de pouce d'épaisseur. Mis bout à bout, ils s'étendraient sur une longueur de 7,000 pieds et environ 600 de ces cylindres devaient entrer dans la construction du pont Montcalm.

ÉCONOMISEZ! ABANDONNEZ LE CHAUFFAGE À L'HUILE

LE PROGRAMME CANADIEN DE REMPLACEMENT DU PÉTROLE (PCRP)

Le Programme vise à inciter les consommateurs d'huile à chauffage à convertir leur système en faveur d'autres formes d'énergie en leur offrant des subventions. L'un des principaux objectifs du PCRP est de réduire à 10%, d'ici à 1990, la part qu'occupe l'huile dans la consommation canadienne d'énergie aux fins de chauffage. On sait que cette source d'énergie coûte de plus en plus cher et se fait de plus en plus rare.

LES SUBVENTIONS

Dans le cas d'une résidence unifamiliale, le gouvernement canadien offre aux consommateurs d'huile à chauffage des subventions imposables couvrant 50% des coûts de conversion jusqu'à un maximum de 800\$. Dans le cas d'immeubles à logements multiples, ils pourront bénéficier de subventions imposables allant de 1 000\$ à 5 500\$. Ces subventions sont octroyées pour les conversions admissibles effectuées depuis le 28 octobre 1980.

À QUI VOUS ADRESSER?

La réponse à cette question dépend de la nouvelle forme d'énergie que vous entendez adopter. Ce sont l'électricité, le gaz naturel ou d'autres formes d'énergie.

L'ÉLECTRICITÉ

Communiquez avec le bureau d'affaires d'Hydro-Québec le plus proche. Pour les abonnés d'Hydro-Québec, l'adresse et le numéro de téléphone du bureau paraissent sur votre facture d'électricité. Les formulaires de demande et le matériel d'information ayant trait au Programme sont disponibles à ses bureaux.

En vertu de l'accord récent entre les gouvernements du Canada et du Québec, toutes les conversions de l'huile à l'électricité depuis le 28 octobre 1980 jusqu'au 1^{er} octobre 1981 seront admissibles si elles satisfont aux critères du Programme canadien.

À compter du 1^{er} octobre 1981, le gouvernement du Québec imposera deux conditions additionnelles: ce sont, premièrement, l'obligation de continuer à

utiliser le système central de distribution de chaleur s'il est en bon état et, deuxièmement, que les maisons ou immeubles à logements multiples satisfassent aux critères du Programme d'amélioration énergétique des habitations du Québec. Ces restrictions ne s'appliquent toutefois pas pour le moment.

Bien qu'il ne soit pas encore nécessaire d'isoler votre maison pour être admissible à la subvention accordée dans le cadre du PCRP, vous êtes néanmoins invités à le faire. Une meilleure isolation augmente le rendement énergétique.

LE GAZ NATUREL

Communiquez avec votre société distributrice de gaz naturel pour obtenir votre formule de demande ou le matériel d'information.

Présentement, le réseau de distribution du gaz naturel au Québec ne dessert que quelques secteurs de la province, mais il en desservira d'autres dans l'avenir. Les sociétés distributrices vous renseigneront sur les réseaux existants et leurs projets d'expansion.

AUTRES ÉNERGIES

Communiquez avec le bureau d'Énergie, Mines et Ressources Canada pour obtenir des renseignements au sujet du chauffage au bois, à l'énergie solaire, au propane ou à toute autre forme d'énergie renouvelable. Le bureau d'ÉMR est situé au 605, boul. Dorchester ouest, Montréal (Québec) H3B 1P4. Téléphone: (514) 283-5632 ou, sans frais, 1-800-361-8025.

Abandonnez le chauffage à l'huile. Il y va de votre intérêt et de celui de tous les Canadiens.

Énergie, Mines et Ressources Canada Energy, Mines and Resources Canada

Canada

UN AUTRE ASPECT DU PROGRAMME ÉNERGÉTIQUE NATIONAL DU CANADA

DE PLUS EN PLUS

23

dont 159, dans l'ouest de la province. Ces chiffres
font confiance à Provigo pour ses pri
Un Provigo il y en a forcément un près de ch
par la liste qui suit et venez vite nous voir. Provigo vou
Il vous ressemble parce qu

Partout où il y avait il y a maintenant un Provigo

Montréal

10350, rue Lajeunesse
2323 Est, Henri Bourassa
5634 Est, Henri Bourassa
Place Vertu, 3111, Boul. Côte
Vertu
265, Côte Vertu
1115, boul. Décarie
8570, boul. St-Laurent
10455, boul. St-Laurent
1400 Ouest, Sauve
6000, Laurendeau
4201, St-Denis
1000, Mont-Royal
1670 Est, Mont-Royal
2155, Beaubien
3185 Est, Beaubien
5915, Bélanger
4265 Est, Jean-Talon
2135 Est, Jean-Talon
4625, Jean-Talon
3510 Est, Ontario
7476, rue St-Hubert
8725, boul. Viau
7640, boul. Viau
8700, boul. Langelier
10181, St-Michel

6475, boul. Leger
5960, boul. des Grandes
Prairies
2820, De Salaberry
Galeries St-Laurent, 2720,
boul. Laurentien
2300, Chemin Lucerne
1281, Canora
6825, Côte des Neiges
5595, Monkland
5600, Avenue du Parc

Montréal Ouest

4399 Ouest, Notre-Dame
42, Place du Commerce, Ile
des Soeurs
286, Elgar, Ile des Soeurs
105, 45ième avenue,
Lachine
8351, boul. Newman,
LaSalle
8150, boul. Champlain,
LaSalle
2101, Lapiere, LaSalle
4750, Wellington, Verdun
5220, rue Verdun, Verdun
5987, Bannantyne, Verdun
Centre Dorval, 960, Herron
4850, boul. des Sources
Dollard-des-Ormeaux

10, Donegani, Pointe-Claire
185, boul. Hymus,
Pointe-Claire
90, Chemin Morgan, Baie
d'Urfe

Plaza St-Charles, 17095,
boul. Ste-Marie, Kirkland
485, boul. Beaconsfield,
Beaconsfield
2, rue Dutrissac, Vaudreuil
79, St-Jean Baptiste, Rigaud
484, rue Principale, Hudson
45, Brunswick,
Dollard-des-Ormeaux
13101, boul. Gouin,
Pierrefonds

Montréal Est

Centre Maisonneuve, 2925
Est, Sherbrooke
2710, Desormeaux
14241 Est, Dorchester,
Pointe-aux-Trembles
7795, boul. des Galeries
d'Anjou, Anjou
1400, St-Jean Baptiste,
Pointe-aux-Trembles
155, Notre-Dame,
Repentigny
100, boul. Brien, Repentigny

515, Lacombe, Ville
Legardeur
5499, route Marie Victorin,
Contrecoeur

Laval

875, boul. Labelle
444, boul. Curé Labelle,
Fabreville
1950, boul. Labelle, Village
Lafontaine
1083, Curé Labelle, Blainville
401, boul. Labelle,
Rosemere
380, Grande côte,
Boisbriand
260, De la Normandie,
Pont-Viau
255, boul. de la Concorde,
Laval-des-Rapides
3595, boul. de la Concorde,
St-Vincent-de-Paul
2955, boul. de la Concorde,
Duvernay
5290, boul. des Laurentides,
Auteuil
1780, boul. des Laurentides,
Chomedey
134, boul. Belleroise, Vimont
3141, boul. Dagenais,
Fabreville

204, Lapointe, St-
Legardeur
358, Grande Côte
St-Eustache
2984, Chemin Ok,
Ste-Marthe sur le
930, boul. des Se
Terrebonne
529, rue St-Louis
Terrebonne
600, Montée-du-
St-François
1100, Montée Ma
Mascouche
99, boul. Charles
Lorraine

Laurentides

776, St-Isidore, V
Laurentides
1095, Firestore,
250, Chemin Ma
St-Gabriel
426, Main, Lach
85, Chemin de la
St-Sauveur
900, boul. Grig
St-Jérôme
1001, St-Georges
4, St-Vincent, Ste

LES SUPERMARCHÉS

PLUS DE PROVIGO

39

dans tout le Québec,
 des milliers de Québécois
 parlent d'eux mêmes, des milliers de Québécois
 par son prix, son service, sa grande qualité.
 chez vous. D'ailleurs constatez vous-même
 vous satisfera par son modernisme et son dynamisme.
 qu'il a été conçu pour vous.

Avait un Dominion, Provigo... rien d'autre!

- | | | | | |
|--------------------------------|--|---|--------------------------------------|--|
| Lapointe, St-Eustache | 600, De la Madone, Mont-Laurier. | 640, Dorchester, St-Jean. | Estrie | 200, 1ère avenue, Thetford Mines. |
| Grande Côte, Staché | 1 Sud, rue Principale, L'Annonciation. | 440, 2ième avenue, Iberville. | 330, St-Jacques, Granby | 14, boul. Notre-Dame, Rock Island. |
| Chemin Oka, Larthe sur le Lac. | Rive Sud | 2235, boul. Casavant, St-Hyacinthe | 320, boul. Lecler, Granby. | 472, rue Principale, Knowlton. |
| boul. des Seigneurs, bonne | 830, boul. Taschereau, Greenfield Park | Mauricie | 65, rue Evangéline, Granby. | 26, rue Principale, Sutton. |
| rue St-Louis, bonne | 7200, boul. Taschereau, Brossard. | 950, boul. Des Récollets, Trois-Rivières. | 400, boul. St-Joseph, Drummondville. | 86, rue Angus, East Angus. |
| Montée-du-Moulin, François | 50, boul. Taschereau, Laprairie. | 700, rue Ste-Cécile, Trois-Rivières. | 140, 12ième avenue, Drummondville. | 289, rue Laurier, Disraeli. |
| Montée Masson, Louche | 2685, Chambly, Longueuil. | 4445, boul. Royal, Trois-Rivières. | 1226, rue Dionne, Drummondville. | 102, boul. Bois-Francis Nord, Victoriaville. |
| boul. Charles de Gaulle, Fine | 1999, Roland Thernien, Longueuil. | 3450, rue St-Judes, Trois-Rivières. | 126, rue Hériot, Drummondville. | 60, rue Carignan, Victoriaville. |
| Centides | 5950, boul. Cousineau, St-Hubert. | 300, Barkoff, Cap de la Madeleine. | 1530, boul. Acton, Acton Vale. | 295, rue St-Georges, Windsor. |
| St-Isidore, Ville des Centides | 2020, boul. René Gauthier, Varennes. | 70, rue St-Pierre, Cap de la Madeleine. | 1250, rue Alkman, Farnham. | 18, rue St-Joseph, Bromptonville. |
| Firestore, Joliette. | 101, boul. des Hauts Bois, Ste-Julie. | 2650, 6ième avenue, Grand Mere. | 205, 1ère avenue, Asbestos. | 3560, rue Laval, Lac Mégantic. |
| Chemin Maskinongé, Gabriel. | 1001, de Montarville, Boucherville. | 681, 4ième rue, Grand Mere. | 110, rue Queen, Lennoxville. | 1305, boul. Bécancour, Gentilly. |
| Main, Lachute. | 1402, Roberval, St-Bruno. | 2000, rue Bonin, St-Barthélemy. | 88, rue St-Patrice, Magog. | 163, rue St-Jean Baptiste, Princeville. |
| Chemin de la Gare, Luveur. | 350, Laurier, Beloeil. | 1701, rue Notre-Dame, Ste-Marthe du Cap. | 2209 Ouest, rue King, Sherbrooke. | 10, rue St-Georges, Pierreville, Yamaska. |
| boul. Grignon, Jérôme. | 114, St-Jean Baptiste, Châteauguay. | 550 Est, boul. St-Laurent, Louiseville. | 565 Est, rue King, Sherbrooke. | 41 Est, rue Principale, Coaticook. |
| St-Georges, St-Jérôme. | 70, Dufferin, Valleyfield. | | 2373 Ouest, rue King, Sherbrooke. | |
| Vincent, Ste-Agathe. | 71, rue Maden, Valleyfield. | | 2185 Ouest, rue Galt, Sherbrooke. | |
| | 429, rue St-Jacques, St-Jean. | | 1095 Sud, rue Belvédère, Sherbrooke. | |
| | | | 4857, boul. Bourque, Rock Forest. | |

ACHÉS  provigo

Grabuge à St-Elie?

ST-ELIE-D'ORFORD — L'hôtel de ville tout neuf où, lundi soir, les administrateurs de la municipalité de St-Elie-d'Orford se réuniront pour la première fois pourrait fort bien être envahi par de nombreux contribuables car les édiles seront invités à approuver l'aménagement d'une piste de course de tacots en bordure de la route 220.

Plusieurs contribuables s'opposent à l'aménagement d'une piste de course dans cette zone à vocation résidentielle et

agricole parce que, sou-tiennent-ils, la présence de cette piste entraînera une augmentation considérable de la circulation sur la route 220, accroîtra les risques d'accident, troublera leur tranquillité et attirera à St-Elie-d'Orford des individus peu recommandables.

Ils affirment aussi que la valeur de leurs propriétés diminuera de beaucoup si les administrateurs de la municipalité donnent le feu vert à l'aménagement de la piste.

Une élection à Deauville?

DEAUVILLE — Les contribuables de la municipalité de Deauville seront peut-être forcés de se prévaloir de leur droit de vote, le 17 août, si plusieurs de leurs concitoyens convoient les postes occupés par des administrateurs municipaux dont le mandat a pris fin ou qui ont quitté la scène politique municipale.

Les contribuables qui convoient les trois postes qui sont devenus vacants pourront faire acte de candidature, lundi soir, entre 19 heures et 20 heures, à l'hôtel de ville de l'endroit.

Si un poste est convoité par plus d'un contribuable, un scrutin sera tenu, le 17 août.

Des deux administrateurs municipaux dont le mandat a pris fin, seul M. Martin Cyr a révéillé qu'il solliciterait un nouveau mandat, M. Jean Lymburner ayant décidé de tourner, pour quelques années tout au moins, le dos à la scène politique municipale. Quant à M. Yon Erkoreka, il a démissionné de son poste, voilà quelques mois, parce qu'il ne demeure plus à Deauville.

Conseiller évincé à Bury?

BURY — M. Alfred Pinard, conseiller de la municipalité de Bury, verra son mandat se terminer brusquement s'il n'est pas présent à la prochaine assemblée du conseil qui doit se tenir lundi.

Ce conseiller n'a pas assisté aux assemblées régulières du conseil depuis le mois de mai. Et, en vertu de l'article 237 du code municipal, le mandat du maire ou d'un conseiller se termine s'il a fait défaut d'assister aux séances du

conseil pendant 90 jours consécutifs depuis la dernière séance à laquelle il a assisté.

Le mandat du conseiller Pinard doit normalement se terminer en novembre 1982. C'est dire que, si le conseiller n'est de la prochaine séance du conseil, le président d'élection devra, dans les huit jours qui suivent, décréter une élection.

M. Pinard en est à son premier mandat de conseiller.

Nouveau dépotoir régional ouvert lundi

THETFORD-MINES (PS) — Le site d'enfouissement sanitaire de



la région de l'Amiante sera vraisemblablement

ouvert dès lundi, avec plus d'une année de retard sur l'échéancier original.

Tous les travaux majeurs, relatifs à l'aménagement de ce dépotoir régional, sont terminés et il ne reste plus que les derniers ajustements à compléter ainsi que la pose de revêtement bitumineux sur la nouvelle route d'accès au site

et aux abords d'un bâtiment et de la balance d'une capacité de 50 tonnes.

Des représentants du ministère de l'Environnement sont attendus aujourd'hui et, à moins d'imprévu, la ville mandataire du projet, soit Thetford-Mines, devrait recevoir les autorisations requises pour

entamer l'exploitation de ce dépotoir dès lundi. Le coût des travaux s'est élevé à quelque \$575,000 en y incluant les frais inhérents au règlement d'emprunt, soit \$75,000 de plus que prévu au mois d'avril 1980.

unique a été accepté par les municipalités participantes.

Potentiel de 20 ans

A raison de 20,000 tonnes de déchets par année, le nouveau site

d'environ trois mètres avant de la compacter et de la recouvrir de terre végétale. D'ailleurs, les déchets seront recouverts quotidiennement. Une deuxième couche de deux mètres sera ensuite étendue

toute la forêt poussant sur le site a été préservée, à l'exception du secteur où seront enfouis les déchets. En outre, un large fossé a été aménagé de façon à servir à la canalisation des eaux ayant été en con-

Stage complété avec succès

VICTORIAVILLE (RJ) — 12 esthéticiens provenant de quatre régions du Québec et dont quatre sont de la région de Sherbrooke



ont complété récemment avec succès un stage de perfectionnement de quatre semaines au laboratoire Thermyc Canada, à Victoriaville.

Depuis le 3 juillet, ces stagiaires ont en effet bénéficié gratuitement, grâce au Centre d'organisation dynamo-esthéti-

que, d'un programme de spécialisation dans les méthodes des soins avancés et du drainage lymphatique esthétique pour le visage et le corps, tout en améliorant grandement leurs connaissances sur la fabrication des produits cosmétiques, la vente, la gestion, le marketing et l'administration.

Sous la direction de Mme Yolande Dubois, cette initiative du laboratoire Thermyc Canada consistait en un projet-pilote de perfectionnement puisque le Centre d'organisation dynamo-esthétique est le seul organisme au Québec à offrir un tel programme de cours.

"Ce projet a été mis

de l'avant dans le but précis de faciliter la transition entre les écoles d'esthétique et le marché du travail car, aujourd'hui, les salons d'esthétique du Québec n'engagent plus de simples finissantes. Ici, après quatre semaines, les stagiaires peuvent mettre en application la théorie étudiée en laboratoire auprès de la clientèle de l'institut. D'ailleurs, je suis d'autant plus fière d'annoncer que les 12 finissantes de ce premier stage ont toutes trouvé un emploi. Certaines partent même à leur propre compte," a commenté Mme Dubois, la directrice du service technique chez Thermyc.



Cette tranchée d'enfouissement, d'une longueur d'environ 1,000 pieds, est prête à recevoir les déchets des 13 municipalités que des-

servira le nouveau site d'enfouissement sanitaire régional.

d'après l'ouverture des premières soumissions. Ce surplus fait suite au retard occasionné par une décision du ministère des Affaires municipales qui avait alors refusé les différents protocoles adoptés par chacune des 13 corporations municipales, membres du projet. Tout le processus a donc été repris alors qu'un protocole

d'enfouissement sanitaire possède un potentiel minimum de 20 ans. D'ailleurs, environ le tiers du terrain sera utilisé pour l'enfouissement des ordures.

La première tranchée d'enfouissement, d'une longueur d'environ 1,000 pieds, est déjà prête. Les préposés étendront alors une couche de déchets d'une épaisseur

dans la même tranchée. Fait à noter, la terre recouvrant les déchets proviendra des travaux exécutés pour le creusement de la deuxième tranchée. Les 20,000 tonnes de déchets devraient nécessiter l'utilisation de 2,5 tranchées par année.

Plusieurs précautions importantes ont été envisagées pour protéger l'environnement. Ainsi,

tact avec les déchets. Cette eau sera acheminée vers des bassins d'oxydation en vue de son épuration avant d'être déversée dans la nature. Ce nouveau site d'enfouissement régional remplacera donc tous les dépotoirs municipaux qui ne rencontrent pas les critères du ministère de l'Environnement.



La première moitié de l'été est presque écoulée. Dans quelques jours, l'autre moitié va prendre lentement la fuite, comme l'eau que regarde couler cette jeune fille.

ON EST AU POSTE

Vous attendez un chèque ...

de la Commission administrative du régime de retraite, de la Commission de la santé et de la sécurité du travail?

CENTRE DE DISTRIBUTION TEMPORAIRE

A cette enseigne, on distribue les chèques

Ces chèques seront distribués par l'entremise de l'Aide sociale les mercredi 5 août, jeudi 6 août et vendredi 7 août de 08:30 à 12:00 et de 13:00 à 16:30.

Les chèques de la CARR et de la CSST seront distribués:

Pour les gens de

— Asbestos, Richmond et les environs au **312, boul. Morin ASBESTOS**

— Lac-Mégantic et les environs au **5527, rue Frontenac (Hôtel de ville) LAC-MEGANTIC**

— Magog et les environs au **7, rue Principale est MAGOG**

— Windsor et les environs au **21, Ambroise-Dearden WINDSOR**

Pour les gens de

— SHERBROOKE, FLEURIMONT, LENNOXVILLE et COATICOOK

les chèques de la CSST (Commission de la santé et de la sécurité au travail) seront distribués au: **1335, rue King ouest SHERBROOKE**

les chèques de la CARR (Commission administrative du régime de retraite) seront distribués au:

740, rue Galt ouest 1er étage SHERBROOKE

Soyez prêts!

Apportez une pièce d'identité (carte d'assurance-maladie, permis de conduire, etc.)

Gouvernement du Québec

BINGO

ORGANISE PAR L'EXPO DRUMMOND

LUNDI SOIR 3 AOUT à 20 hres
A L'ARENA DRUMMONDVILLE
"CENTRE MARCEL DIONNE"

UNE VALEUR TOTALE EN PRIX DE

\$15,000.00

15 TOURS DE BINGO POUR \$3.00
PRIX DE \$200.00 CHAQUE TOUR

GRATIS - GRATIS
TOUR SPECIAL DE

\$3,000.00

JOUE SUR TOUTES VOS CARTES DES 15 TOURS

PLUSIEURS TOURS SPECIAUX DE

\$1,000.00

CE SUPER BINGO SERA DIRIGE PAR LE VERITABLE
PROFESSIONNEL DES SUPER-BINGOS

J.E. PRUD'HOMME
LA PLUS GRANDE ORGANISATION DE BINGO AU MONDE

Avant la fusion de Drummondville et de Drummondville-Sud

Une CONVENTION UNIQUE pour les policiers nécessaire

— le procureur des policiers

par Gérald Prince

DRUMMONDVILLE — Pour Me Jean Côté, procureur des policiers de Drummondville-Sud, la nécessité d'une convention unique pour les policiers de Drummondville et Drummondville-Sud est apparue plus que jamais avant que la fusion des deux villes ne soit décrétée.

Prenant connaissance du rapport de la Commission municipale qui recommande au ministre d'autoriser la fusion des deux villes, M. Côté pense que ce serait invivable de fonctionner, après la fusion, avec

deux conventions collectives différentes pour les policiers dans une seule municipalité.

C'est pourquoi à son avis, il faut que les parties se mettent à table au plus tôt pour unifier

les deux conventions collectives avant que le ministre décrète l'unification des deux villes, ce qui devrait se faire, à son avis, pour la fin de décembre ou le début de janvier.

Présentement, les deux corps policiers sont régis par des conventions différentes: celle de Drummondville échoit à la fin de la présente année et celle de Drummondville-Sud un an plus tard. Me Côté

rappelle qu'il a déjà déposé auprès des autorités municipales un projet de convention unique qui n'a pas encore été discuté à fond.

Ce serait incroyable la difficulté qui surgirait de deux corps policiers à conventions distinctes après la fusion, dit Me Côté. On n'a qu'à penser aux horaires de travail, aux congés, pour imaginer quels problèmes encourraient les dirigeants d'une mu-

nicipalité dans une telle situation.

Selon Me Côté, il est encore temps, avant la fusion, pour étudier ce projet: les quelques mois qui restent suffisent à trouver un terrain d'entente. Me Côté admet que le refus de la commission municipale d'accorder une suspension des pourparlers aux policiers tant que ce sujet n'aurait pas été réglé, est fort désagréable: en effet, les poli-

ciers ne peuvent plus utiliser ce délai comme moyen de pression pour faire accélérer les négociations.

Pour sa part, interrogé par la Tribune, M. Michel Lesage, directeur de la Cité de Drummondville, croit que, maintenant que le principe de la fusion est reconnu par la Commission municipale, un ca-

LA VACHE DÉCHARNÉE: PAS LA Foudre

DRUMMONDVILLE — Après des recherches et des expertises sur le squelette d'une vache d'élevage, trouvée morte sur une ferme de Notre-Dame du Bon-Conseil, un groupe de recherches de Drummondville est affirmatif: ce n'est pas la foudre qui a tué l'animal, mais la cause de la mort n'a pas encore été trouvée. Ce qui n'est pas sans soulever des éléments mystérieux sur cette affaire dont la Tribune a fait mention dans son édition de mercredi le 29 juillet.

Pour la Centrale de compilation ufologique du Québec, dont le responsable est François Bourbeau est le président, les informations obtenues jusqu'à présent démontrent bien que la foudre ne peut pas avoir atteint un animal au sol à proximité d'arbres élevés, sans toucher d'abord aux arbres. Se fiant sur l'opinion d'un ancien sergent de l'armée américaine dont l'expérience est notoire, le CCUQ soutient que l'hypothèse de la foudre doit être écartée.

Autre hypothèse qui a été écartée: la vache n'a pas été tuée par un malfaiteur qui l'aurait arrosée d'essence ou d'un autre produit inflammable. La présence du poil de l'animal sur l'emplacement du cadavre exclut cette hypothèse.

Le CCUQ n'exclut pas cependant toutes les autres possibilités et continue ses recherches pour trou-

ver, à l'aide d'instruments sophistiqués, quelle est la cause de ce décès qui est très mystérieux à leurs yeux, du moins jusqu'à maintenant.

Rappelons que des agents de la SQ qui

se sont penchés sur le sujet sont affirmatifs: c'est la foudre qui est la cause de la mort de cette vache de race Hereford, sur la ferme d'un résident du 9e rang de Bon-Conseil.

Le Centre artisanal pour handicapés Un projet qui n'a rien d'un ballon

— Yvon Desjardins

DRUMMONDVILLE (RJ) — Le Centre artisanal pour handicapés du Ruisseau Nord de St-Guillaume, un projet qui devrait être entièrement complété d'ici une dizaine d'années, poursuit lentement mais sûrement sa progression.

Depuis le printemps dernier, où La Tribune avait publié un reportage détaillé du projet mis de l'avant par M. Yvon Desjardins, un ex-employé de Radio-Canada, le futur centre a déjà passablement changé d'allure. Plusieurs travaux ont en effet été effectués au cours de l'été grâce à la participation massive des gens du secteur et d'étudiants envoyés par les centres de main d'oeuvre.

"Il reste encore beaucoup à faire mais je suis très heureux de ce qui a été accompli cet été," devait confier M. Desjardins.

Celui-ci était d'ailleurs l'hôte hier d'environ 150 visiteurs à l'occasion d'une champêtre en plein air sur le site même du futur centre.



(Photo La Tribune par Richard Jean)

Les jeunes n'ont pas été oubliés lors de la journée champêtre du centre de St-Guillaume. Ils ont notamment eu droit à un specta-

cle de marionnettes présenté par un troupe professionnel provenant de Terre des Hommes de Montréal.

Il a notamment accueilli plusieurs handicapés, des gens du troisième âge venus d'un peu partout dans la région et aussi de jeunes qui ont eu droit à de nombreux divertissements.

"Ce fut plus précisément une journée de

sensibilisation pour les gens voient que le projet n'est pas qu'un ballon qui va se dégonfler dans quelque temps," a fait noter M. Desjardins.

FRAITS DIVER

Parcomètre détruit

DRUMMONDVILLE — A la suite de la dénonciation d'un passant, la police de Drummondville a arrêté sur le fait un adolescent de 16 ans qui venait de démolir un parcomètre avec un cric pour en voler le contenu dans le bas de la ville sur la rue Brock. En procédant aux vérifications, les policiers constatèrent que le jeune homme était au volant d'une auto volée que le propriétaire n'avait pas encore signalé comme disparue. L'adolescent a été référé au Directeur de la protection de la jeunesse.

JOHNSON hors bord	PELICAN pédalos
LAWN BOY tondeuses	GREW bateaux
PIONEER scies à chaîne	Ouvert 7 jours par semaine

La MARINA NORTH HATLEY Ltée. 842-2766
NORTH HATLEY, QUE.

INTERCOURT DE L'ESTRIE

M. Michael Dion

M. Guy Donahue, président de l'Intercourt a le plaisir d'annoncer à la population de Sherbrooke et des alentours, la nomination de M. Michael Dion au poste de directeur général de l'Intercourt de Rock Forest.

ATTENTION!
Dû à la grève des Postes, la direction de l'Intercourt a décidé de prolonger la période d'escompte de 10% sur les abonnements de tennis, squash, racquetball jusqu'au 1er septembre.

Pour autres informations: **564-8001**
INTERCOURT DE L'ESTRIE 5265, Gaspé Rock Forest 69314

Une visite à la centrale nucléaire Gentilly 2... Pourquoi pas!

La visite de Gentilly 2 vous intéresse? Présentez-vous dès maintenant au centre d'information de la centrale Gentilly 2.

10 h, 11 h, 13 h, 14 h, 15 h.

Les visites guidées se poursuivront jusqu'au 7 septembre 1981.

Pour informations: Service des Relations publiques de Gentilly, 1-819-298-2943 (poste 275)

TOURNOI "LOB PITCH" O'KEEFE

LES 7, 8 et 9 AOUT '81 au PARC MEMORIAL DE BEEBE

\$1,000. en bourses et trophées pour informations: 876-5790

VOUS AVEZ "FORCÉMENT" RAISON!

En transformant une feuille d'acier pré-peinte en panneau d'acier ondulé, nos ingénieurs ont solutionné vos problèmes de bâtiments.

Le concept HONCO vous assure:

- une construction rapide
- une utilisation optimale de l'espace
- une isolation supérieure
- une construction économique à tout point de vue
- divers bâtiments résistants et esthétiques.

Des raisons qui vous donnent raison de contacter votre entrepreneur autorisé de la région.

HONCO

BÂTIMENTS D'ACIER

Les Structures Gama Inc.

TELEX 051-3235 TEL (418) 817-2245

ON EST AU POSTE

Vous attendez un chèque...

CENTRE DE DISTRIBUTION TEMPORAIRE

de la Commission administrative du régime de retraite, de la Commission de la santé et de la sécurité du travail?

A cette enseigne, on distribue les chèques

par les bureaux locaux du ministère du Travail, de la Main-d'oeuvre et de la Sécurité du revenu (Aide sociale)

POUR DRUMMONDVILLE, DRUMMONDVILLE-SUD, DRUMMONDVILLE-NORD ET GRANTHAM-OUEST

DATE: Mercredi le 5 août 1981

ADRESSE: 1047, Boul. Mercure Drummondville

HEURES: 9:00 hres à 12:00 hres 13:00 hres à 16:00 hres

Les bénéficiaires résidant dans les autres municipalités n'ont pas à se présenter car ils recevront leur chèque par l'intermédiaire de la poste rurale.

Soyez prêts!
Apportez une pièce d'identité (carte d'assurance-maladie, permis de conduire, etc.)

Gouvernement du Québec

Les Postes: la médiation AJOURNÉE

OTTAWA (PC) — Le juge Alan Gold a ajourné à mardi prochain, vendredi, les séances de médiation qui durent depuis deux semaines, pour tenter de mettre fin à la grève des 23,000 postiers du pays.

Le médiateur a expliqué aux journalistes que les négociateurs des deux parties avaient eux-mêmes réclamé un répit, afin de pouvoir mieux considérer leurs positions au cours du week-end.

"Il y a eu des développements, a déclaré M. Gold, qui obligent les parties à reconsidérer leurs positions une fois de plus. Elles ont demandé le week-end pour réfléchir, consulter et reconsidérer."

Les postiers ont débrayé le 29 juin

dernier et M. Gold, qui est juge en chef de la Cour provinciale du Québec, a commencé sa médiation le 17 juillet.

Au cours de ces deux dernières semaines, les négociateurs se sont rencontrés tous les jours, sauf samedi dernier.

Une lutte

Les négociations sont devenues de

plus en plus ardues, au cours de la semaine, au point que le juge Gold a parlé d'une lutte.

Jeudi soir, on semblait dans une impasse. M. Gold disait que toutes les solutions apparentes avaient été explorées sans succès.

Vendredi cependant, M. Gold retrouvait l'espoir. "J'ai confiance. Si je n'avais pas confiance, nous ne nous

retrouverions pas", confiait-il aux journalistes.

Le syndicat, depuis le début, réclame des congés de maternité payés de 17 semaines, des vacances prolongées, un 12ème jour férié par année, le droit de refuser un travail jugé dangereux et l'interdiction de la surveillance par caméras dans les bureaux de postes.

Les coupures de services de Via-Rail

Les conservateurs tiendront leur propres audiences publiques

OTTAWA (PC) — Les conservateurs tiendront leurs propres audiences publiques sur les coupures de service voyageur ferroviaire qu'a annoncées plus tôt cette semaine le ministre fédéral des Transports, M. Jean-Luc Pepin.

C'est ce qu'a indiqué hier en conférence de presse, le leader du Parti conservateur, M. Joe Clark, qui a précisé que ces audiences débuteraient d'ici deux semaines et se tiendraient dans les régions affectées par l'abandon ou la diminution du service

touchant quelque 20 routes ferroviaires au pays.

"Les Canadiens ont le droit d'être entendus sur une décision qui touchera plusieurs communautés à travers le pays", a-t-il dit.

Les conservateurs avaient précédemment indiqué qu'ils songeaient à recourir aux tribunaux pour contester l'action du gouvernement mais M. Clark a expliqué hier que si la décision de procéder aux coupures de services sans passer par les audiences de la Commission canadienne des transports semble

violier l'esprit de la loi des transports, force est de reconnaître qu'elle ne contrevient à aucune législation existante.

De son côté, le député néo-démocrate de Regina-Ouest, M. Les Benjamin, a demandé au ministre Pepin de soumettre la réduction de services annoncée au comité parlementaire des transports.

"Je ne comprends pas la hâte soudaine du gouvernement, qui a attendu 18 mois pour annoncer sa politique sur Via Rail et qui s'attend qu'on digère en moins

de quatre mois", a dit M. Benjamin.

Le ministre Pepin, au cours d'une entrevue avec la presse, a expliqué pour sa part que la politique du gouvernement s'inspire d'un mouvement mondial de réduction des services ferroviaires pour les transportés des voyageurs.

Chiffres à l'appui, M. Pepin a démontré qu'à travers le monde, l'automobile, l'autobus et l'avion tendent à prendre le pas sur le trafic ferroviaire.

Démission de Ouellet demandée

TORONTO (PC) — Le ministre des Postes André Ouellet devrait être relevé de sa charge après avoir dit que les entreprises feraient mieux de ne pas compter sur le service postal, estime John Bulloch, président de la fédération nationale des entreprises indépendantes forte de 61,000 adhérents.

Dans un télégramme qu'il a adressé au premier ministre Trudeau vendredi, M. Bulloch déclare que son organisation ne peut accepter l'insouciance dont fait preuve M. Ouellet dans la grève des postes qui touche durement de nombreuses entreprises.

Le jour précédent, M. Ouellet avait dit aux journalistes à Montréal qu'il avait des chiffres sur les faillites personnelles au Canada, et qu'elles n'avaient rien à voir avec la grève des postes.

"Je ne puis accepter, disait-il, que les gens d'affaires doivent se fier à la poste pour vivre. S'ils le font, ils feraient mieux de chercher d'autres moyens."

En invitant le premier ministre à relever M. Ouellet de ses fonctions, M. Bulloch fait valoir que des milliers d'entreprises ont subi des torts irréparables à cause de la grève.

Pas de péquistes à la RESCOUSSE

— LaSalle

JOLIETTE (PC) — Le candidat conservateur au scrutin partiel de Joliette, M. Roch LaSalle, a nié vendredi que le président de l'aile québécoise du parti, M. Marcel Danis, ait demandé à des organisateurs du Parti québécois de travailler à son élection.

Monsieur Danis avait déclaré lundi à la Presse Canadienne qu'il avait rencontré des représentants du PQ dans les deux comtés provinciaux qui recouvrent la circonscription fédérale de Joliette pour leur demander un "appui technique".

Bien qu'il avoue n'avoir participé à aucune de ces rencontres, M. LaSalle affirme qu'aucune demande d'aide officielle n'a été faite aux représentants du PQ et qu'il peut fort bien se passer de l'aide de cette formation politique pour remporter l'élection.

Meubles d'Occasions
562-0535
ACHAT & VENTE
362 Gaît ouest, Sherbrooke

AU CENTRE D'ACCUEIL
RESIDENCE 55 BROOKS
CHAMBRES ET PENSION
POUR PERSONNES AGEES
567-8931
soir:
565-7234
Mme Elisabeth Roy
directrice

ELECTROvente Foyerama



Télécouleur 14 po Toshiba
Prix Eaton
539⁹⁹ ch.

A la fine pointe de l'électronique, télécouleur à tube image "Blackstripe" et syntonisateur électronique 12 positions. Syntonisation précise et réglage automatique des couleurs. Prise pour câble. Modèle CA-330.
Eaton au Carrefour de l'Estrie. Rayon 460
Venez ou téléphonez, 563-9555.

EATON

DURANT LA GREVE DES POSTES

Vous pouvez acquitter vos comptes aux endroits suivants:

- Toute succursale Irving
- Banque de Montréal
- Votre distributeur Irving
- Caisse populaire qui l'accepte



Les Pétroles Irving Inc.

REPAS MIRACLE

2.59\$

Chez Ponderosa, nous savons que l'inflation gruge votre budget un peu plus chaque jour. C'est pourquoi nous avons créé les repas miracle. Pour \$2.59 seulement, nous vous offrons:

- 2 morceaux de filet de sole pané ou steak haché avec
- pomme de terre au four ou frites
- petit pain
- salade à volonté

Et comme d'habitude, chez Ponderosa, boissons gazeuses, thé et café sont renouvelés gratuitement. Venez régaler votre famille à peu de frais. Profitez des repas miracle Ponderosa.

Pour un temps limité seulement.

PONDEROSA
steak et fruits de mer *ça s'peut pas!*

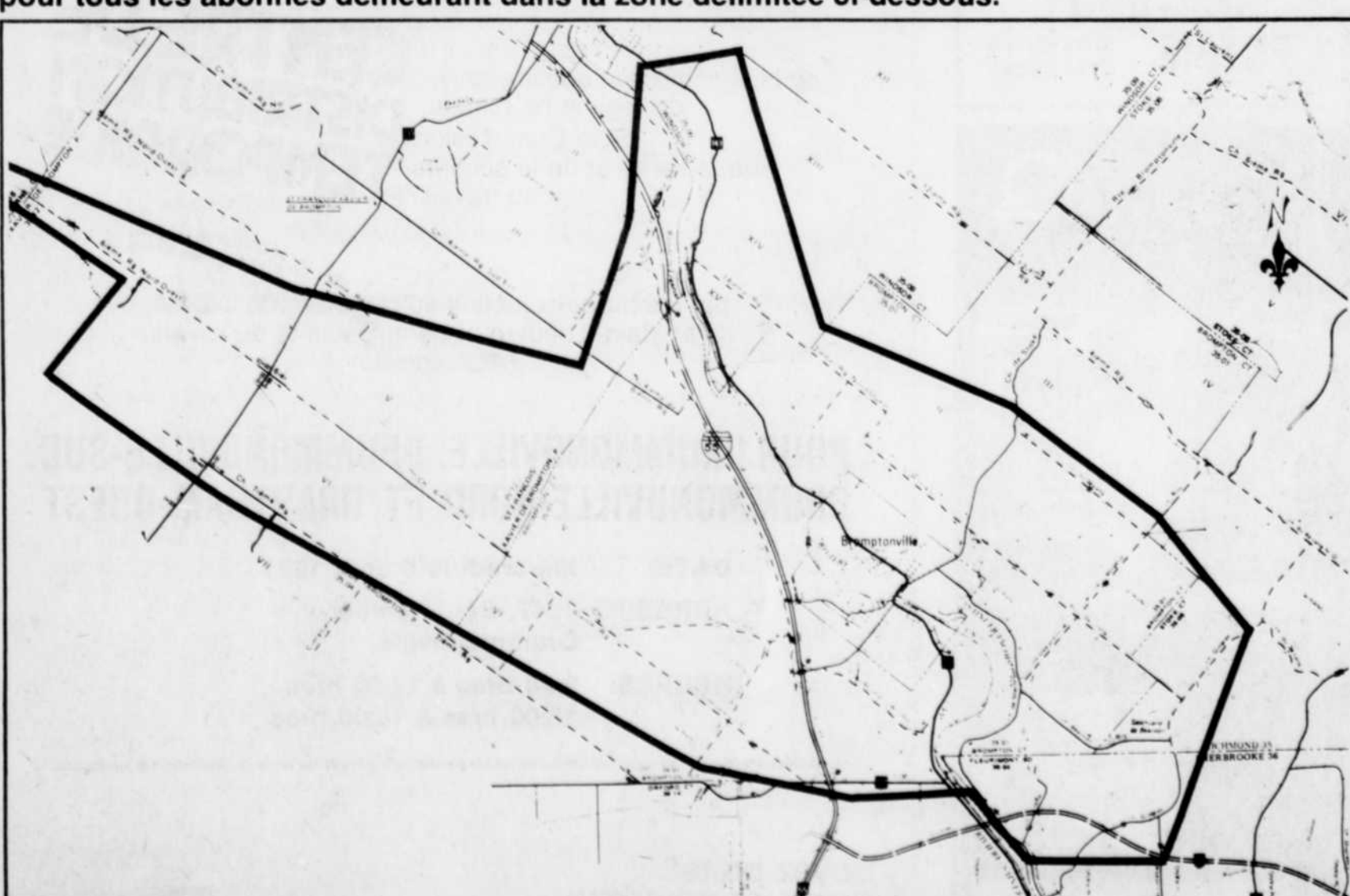
LaSalle 4500 boul. Newman	St-Leonard 2400 boul. Lacombe	St-Laurent 4100 boul. Verre	Granby 444 rue Principale
Longueuil 2400 boul. Lacombe	St-Charles 1000 boul. St-Charles	Kirkland 2000 boul. St-Charles	Trois-Rivières 4000 boul. des Lacs
St-Leonard 4000 boul. des Lacs	Chambray 1000 boul. St-Jacques	Rossmore 600 boul. St-Jacques	Sherbrooke 2700 rue Montcalm
Greenfield Park 475 boul. Des Herbes	Dollard-des-Ormeaux 1500 boul. Des Ormeaux	St-Jean 4000 boul. Des Ormeaux	St-Hyacinthe 1275 St-Hyacinthe
Montréal 8775 boul. Des Herbes	Pointe-à-la-Croix 4000 boul. Des Herbes	Châteauguay 4000 boul. Des Herbes	Heul 611 boul. St-Jacques

Nous offrons maintenant de la bière et du vin.

Avis

Nous devons interrompre le service d'électricité le 1 août, de 7 h 00 à 13 h 00 - 2 août, de 12 h 30 à 17 h 30 (En cas de pluie, reporté au lendemain)

pour tous les abonnés demeurant dans la zone délimitée ci-dessous.



Cette interruption est nécessaire pour permettre à nos employés d'effectuer leurs travaux en toute sécurité

Nous vous remercions de votre compréhension.

Hydro-Québec

Rabais! Finissez l'été en beauté!



Pour les chaudes journées qu'il reste avant la saison fraîche, faites-vous faire une beauté tout en profitant de prix réduits.

Les mardis et mercredis du mois d'août, notre salon de coiffure renommé vous offre à rabais différents services.

6.00 de rabais sur shampooing, coupe, mise en plis au séchoir à main et fer à friser ou shampooing, coupe et mise en plis traditionnelle.
Prix courant Eaton 16.00

10⁰⁰

Pour rendez-vous, venez ou téléphonez:
Eaton au Carrefour de l'Estrie, rez-de-chaussée, 563-9555, poste 268.

EATON

Grève du baseball: Montréal perd \$7 millions

par MAURICE GIRARD
MONTREAL (PC) — Au 10 août, date de la reprise des activités des équipes professionnelles de baseball, la grève de 50 jours aura fait perdre plus de \$7,125 millions à l'économie montréalaise. Cette somme approximative a été établie à partir des évaluations fournies par les porte-parole des Expos, de la Régie des installations olympiques (RIO) et de la ville de Montréal, particulièrement touchés par l'annulation de 25 matches locaux.

A cette somme, il faut ajouter le manque à gagner des restaurants, des bars, des taxis et des autres services situés dans le secteur du stade Olympique ainsi que les pertes de revenus en publicité de tous genres.

Selon les chiffres fournis par M. René Guimond, directeur du marketing chez les Ex-

pos, le club de baseball a perdu en moyenne \$240,000 par match, dont \$150,000 en billets non vendus — soit 30,000 billets par match, à \$5 chacun.

Les 25 programmes annulés ont fait perdre en moyenne \$90,000 par match pour l'achat de souvenirs et de nourriture (\$3 en moyenne par spectateur) et fait diminuer les revenus des 450 employés temporaires.

La perte totale de \$6 millions pour les Expos est évidemment contrebalancée par la réduction des dépenses puisque le club n'a pas eu à verser, pendant cette grève, les salaires des joueurs, bien qu'on ait joué en service les 50 membres du personnel administratif.

Il a été impossible de savoir quelle partie de ces sommes sera absorbée par les assurances.

Par contre, l'équipe de baseball a dû continuer de payer la location du

stade, montant que M. Guimond n'a pas précisé.

La RIO

Selon Mlle Monique Houde, des relations publiques à la RIO, la Régie aura perdu environ \$30,000 par match (\$750,000 au total) «en redevances que nous percevons sur les billets, les revenus des concessionnaires et les stationnements».

La ville de Montréal aura enregistré un manque à gagner d'environ \$105,000 (\$15,000 par match) pendant la grève, estime M. Guy LeFebvre. «Il y a d'autres pertes que l'on ne peut évaluer, comme les contraventions distribuées aux conducteurs mal stationnés», a-t-il ajouté.

Quant au transport en commun, M. Guy Jeannotte, porte-parole de la Commission de transport de la communauté urbaine de Montréal

(CTCUM), estime que les pertes sont négligeables: «c'est peut-être deux gouttes d'eau pour nous», dit-il.

Environ 40 pour cent des spectateurs utilisent le transport en commun pour se rendre au baseball, explique-t-il, et la moitié d'entre eux possèdent déjà leur carte mensuelle. Quant aux autres, s'ils ne vont pas au baseball, ils vont

peut-être se rendre ailleurs.

Il est difficile, par contre, d'évaluer l'impact de la grève sur le tourisme. Le vice-président de l'Association des hôteliers du grand Montréal, M. Jean Rambeau, admet que les 35 établissements de la ville ont vu leur clientèle diminuer en raison de la grève. «mais de quel ordre, je ne sais pas».

14 accusations pour Poirier

MONTREAL (PC) — Un détenu évadé de l'Institut Leclerc, Roger Poirier, a été accusé hier d'enlèvement, de tentative de meurtre et de quatre autres crimes en rapport avec une tentative d'extorsion commise la veille dans une banque du centre-ville de Montréal.

Selon la police, Poirier devra répondre à huit autres chefs d'accusations relativement à deux vols de banques commis également à Montréal au début de l'année.

Poirier, âgé de 43 ans, s'est échappé en décembre de la pénitencier à sécurité moyenne de l'Institut Leclerc, à Laval, où il purgeait une peine

d'emprisonnement à vie pour un meurtre commis en 1965.

La date de son enquête préliminaire n'a pas été fixée.

La tentative d'extorsion de jeu d'un échoué lorsqu'un groupe de client et d'employés en colère ont maîtrisé et battu le gunman qui les tenait en otages dans une succursale de la Banque Nationale du Canada.

Dinh Trinh Nguyen, un étudiant vietnamien âgé de 24 ans a été blessé d'une balle au bras au cours de la bagarre.

De l'hôpital, on indiquait hier que son état restait stable en dépit de la gravité de sa blessure.

Prostitution: Montréal et Toronto réclament un durcissement des lois

MONTREAL (PC) — Le maire Jean Drapeau de Montréal et son homologue torontois, M. Art Eggleton ont été d'accord hier pour réclamer le durcissement des lois pénales afin de mieux combattre la prostitution dans les deux plus grandes villes du pays.

Au sortir de leur «sommet» d'une journée, les maires ont expliqué qu'ils presseraient Ottawa de renforcer certains articles du Code pénal, de façon à rendre la police plus efficace dans sa lutte à la prostitution.

Au cours de cette rencontre, les deux hommes ont également abordé des thèmes à connotation économique comme le développement, le logement et l'énergie.

MM. Drapeau et Eggleton ont aussi discuté des relations entre les villes et le pouvoir fédéral.

M. Drapeau a rappelé que le conseil de ville montréalais avait tenté

de promulguer des règlements anti-prostitution parce que le vagabondage n'est désormais plus considéré comme une offense criminelle.

Il est également devenu plus difficile de faire respecter les lois existantes depuis qu'en 1972, la Cour suprême du Canada a rendu un jugement, qui a eu pour principal effet de rendre moins rigoureuse la définition de la prostitution, a encore dit le maire montréalais.

L'an dernier, Montréal a adopté un règlement fort controversé visant les prostituées. Le règlement a été amendé en mai pour inclure la sollicitation de clients par les prostituées mâles.

Si la Cour suprême en venait à statuer que ce règlement est ultra vires, de dire M. Drapeau, «nous adopterions alors un autre règlement qui sera légal».

M. Eggleton affirme avoir étudié la réglementation montréalaise à ce

chapitre, sans toutefois avoir l'intention de légiférer dans le même sens à Toronto, parce que ses conseillers juridiques croient que la Cour suprême cassera éventuellement le règlement montréalais.



MEMBRES DU CLUB AUTOMOBILE DU QUÉBEC

Évitez l'interruption de votre adhésion au Club, effectuez le paiement du renouvellement de votre carte de membre par l'un des moyens suivants:

EN PERSONNE	PAR TÉLÉPHONE	CAISSES POPULAIRES
Rendez-vous à l'un des bureaux du Club et PRÉSENTEZ VOTRE AVIS DE RENOUELEMENT.	Composez un des numéros suivants et fournissez vos nom, numéro de carte de membre et numéro de carte de crédit ChargeX ou Master Charge.	Rendez-vous à n'importe quelle Caisse Populaire de la province (service sans frais) et PRÉSENTEZ VOTRE AVIS DE RENOUELEMENT.
SAINTE-FOY 2600, boul. Laurier	Région métropolitaine de Québec 653-2600 local 68	Le paiement doit être effectué en ARGENT COMPTANT seulement.
QUEBEC 2565, boul. Sainte-Anne ou 765, St-Jean-Baptiste (coin Henri IV et Hamel, Les Saules)	Région de Montréal 465-7770	Nous vous remercions de votre étroite collaboration.
RIVE SUD de MONTREAL 1670, boul. Provencher-Brossard	Région immédiate de Chicoutimi 545-8686	
CHICOUTIMI Place du Royaume 1401, boul. Talbot	Région immédiate de Trois-Rivières 376-9393	
TROIS-RIVIERES 3748, boul. des Forges	Région desservie par le code 819 1-800-567-7895 (sans frais)	Serge Sweeney, directeur Service du Marketing

EN BREF...

Mine encore fermée

ILES-DE-LA-MADELEINE (PC) — Aucune date n'a encore été fixée pour la reprise des travaux d'excavation du puits de la mine de sel des Iles-de-la-Madeleine, interrompus le 3 juillet dernier à la suite d'une infiltration d'eau survenue alors qu'il atteignait une profondeur de 42 mètres.

Selon l'ingénieur géo-

logue responsable du projet pour «Les mines Seleine», M. Denis Gagnon, il est impossible de prévoir combien de temps encore durera l'arrêt des travaux.

A la suite de la découverte de la fuite, considérée comme «mineure», les responsables ont décidé d'inonder le puits afin d'empêcher la brèche de s'élargir.

Niding et Trudeau

MONTREAL (PC) — L'ex-président du Comité exécutif de la ville de Montréal, Gérard Niding et l'ingénieur Régis Trudeau, ont tous deux été envoyés hier à leur procès à l'issue d'une enquête préliminaire qui a duré plusieurs semaines.

Cette enquête présidée par le juge Claude Jocas de la Cour crimi-

nelle avait été frappée d'une ordonnance de non publication.

La date du procès des deux hommes sera déterminée à l'ouverture du terme automnal des assises montréalaises.

Les inculpés devront répondre à plusieurs chefs d'accusation découlant d'irrégularités commises dans l'adjudication des contrats olympiques.

Mulroney applaudi

JOLIETTE (PC) — M. Brian Mulroney s'est fait applaudir par des hommes d'affaires de Joliette, vendredi, en blâmant le gouvernement libéral pour l'inflation, les taux d'intérêt élevés et la dépréciation du dollar canadien.

M. Mulroney a donné son entier appui à M. Roch LaSalle, le candidat conservateur à l'é-

lection complémentaire du 17 août.

M. Mulroney, qui est président de la société Iron Ore, a lui-même été candidat à la direction du Parti conservateur, en 1976, mais il a perdu aux mains de M. Joe Clark.

La situation économique actuelle, a affirmé M. Mulroney, «est une tragédie humaine aux proportions historiques».

DEUX NOUVEAUX SPECIALISTES DENTAIRES A SHERBROOKE

Le docteur Jean Cassar a obtenu son DEC au Champlain College à Lennoxville. Après avoir passé un an en physiologie à l'Université McGill, il a complété sa formation dentaire à l'Université de Montréal pour obtenir un Doctorat en médecine dentaire en 1978. Après avoir pratiqué la dentisterie à Magog pendant un an, le Dr. Cassar est retourné aux études à l'Université de Montréal pour obtenir un certificat en orthodontie en 1981. Il est heureux d'offrir ses services à la population de Sherbrooke et des environs.



Dr. Jean Cassar
Orthodontiste



Dr. Laurent Lemay
Pédodontiste

Le Dr. Lemay a obtenu son Doctorat en médecine dentaire à l'Université de Montréal en 1978. Il a pratiqué la dentisterie à Fleurimont pendant 1 an. Après avoir complété un certificat en pédodontie à l'Université de Montréal, il revient à Sherbrooke. Il est heureux d'offrir ses services à la population en tant que dentiste spécialiste pour enfants.

Sur rendez-vous à partir du 1er août 1981

Tél.: 566-8244

124, Wellington nord,
2e étage Place Wellington

Tél.: 566-5722

Nouvelles fourrures '82

La maison

J.A. ROBERT

vous annonce sa nouvelle collection 81-82, à

Prix spéciaux d'été

PROFITEZ!..

- ... des prix d'été sur une toute nouvelle ligne
- ... des mises de côté sans frais ni intérêt
- ... des services d'un expert tailleur pour toutes modifications ou confections sur mesures
- ... d'un service personnel d'une maison connue des Sherbrookeois depuis 72 ans.



J.A. ROBERT

1084 King Ouest
Sherbrooke
562-4006

L'INPHOTOCROYABLE

C'EST PLUS D'AVANTAGES



Avec toute commande de finition de film photos couleur pour développement et impression, on vous remet gratuitement un film photos couleur Kodak ou Fuji, à votre choix.

PLUS D'ECONOMIE

Si vous avez plusieurs films à faire développer en plus de votre film gratuit, on vous donne

\$1,00

en argent comptant pour chaque film additionnel

L'INPHOTOCROYABLE

FINIT EN BEAUTE TOUS VOS FILMS

PLUS DE CHOIX

Vous choisissez votre laboratoire entre Photo-Quebec, Kodak Click-Click Etc. etc. et vous profitez ainsi de leurs promotions

PLUS DE SERVICE

Satisfaction garantie ou reprise sans frais. Nous assurons aussi le développement des films de marque privée tels que **Dicacolor, 3M, Triple Print,** etc.

Art et Photo

Filiale de LES STUDIOS GOSSELIN
107, FRONTENAC, 563-4811

VENTE

Du 3 au 11 août 1981

40% de rabais sur **CHAINES et BRACELETS EN OR**



Importations
E.G.G.

BIJOUTIERS - MANUFACTURIERS

GROS ET DETAIL

GALERIES 4 SAISONS,
SHERBROOKE 819-567-2207
4645 BOUL. BOURQUE, ROCK
FOREST 819-564-4626
CARREFOUR RICHELIEU, ST-JEAN 514-349-2375

CARREFOUR DUNANT,
SHERBROOKE 819-562-3030
GALERIES ORFORD, MAGOG
819-843-0011

Vivre en 81

LES COLLECTIONS HAUTE COUTURE AUTOMNE-HIVER

Une ligne plus longue que les femmes pourront adapter selon leur silhouette et leurs goûts

PARIS (AP) — Maintenant que le rideau est tombé sur les collections haute couture automne-hiver, la ligne plus longue se confirme, mais les femmes pourront l'adapter selon leur silhouette et leurs goûts.

Les épaules sont rondes ou légèrement épaules. La cape, revers-

ble, petite ou enveloppante, se porte à toute heure. Les robes laissent le corps libre et s'ornent souvent de volants au décolleté et au bas des manches.

Les grands couturiers lancent un défi à l'austerité en maniant des flots de lainages, de soies, de taffetas, de satin et de velours. Les fourreaux et les robes renaissance sont de toutes les soirées et l'or brille de ses fastes dans

toutes les collections, ainsi que pierres et paillettes.

Hanae Mori

Chez Hanae Mori une femme élégante porte deux manteaux superposés en mohair gratté (noir sur rouge ou blanc), bord-à-bord, à col châle et manches larges, qui se glissent sur un ensemble de soie

tissée écossaise — noir et blanc — surimprimée de feuilles noires-rouges-or. Les manches de la veste ceinturée sont montées à plus plats à partir d'un petit empiècement en haut du bras. La jupe frôle le bas du mollet.

A noter aussi de jolis ensembles à Spencer en dam avec patchwork de feuilles en cuir aux tons feuilles mortes et or, et jupe de velours uni.

Pour le soir, des impressions ou broderies japonaises — têtes de femmes, fleurs, papillons — apportent une note très élégante et exotique aux longs kimono en crêpe de soie ou mousseline ainsi qu'aux vestes de soie matelassée portées sur de longs fourreaux de satin noir au profond décolleté.

Per Spook

Per Spook se dit écologiste pour le choix de ses matières naturelles et ses coloris aux réso-

nances de sous-bois: fougère, lichen, bruyère, ecorce.

La ligne ronde des épaules décrit un arc qui accentue l'effet de la taille marquée et des hanches à peine esquissées devant mais galbées sous les reins par une discrète ampleur ramenée vers l'arrière.

Une seule longueur pour le jour: le mollet est caché, qu'il s'agisse des robes, des jupes-culottes d'amazone ou des pantacourts à revers étroits.

On retrouve ces pantacourts pour le soir, sans revers, en satin, avec chemisier de dentelle transparente laissant voir la poitrine. Toujours pour le soir, des robes en soie à impression métallisée, au col pelerine, très bouillonne ou en renard roux.

Givenchy

Chez Givenchy, le tailleur-pantalon prend le pas sur le tailleur classique. Le pantalon,

à revers, à la taille basse et il est monté sur un large empiècement à deux boutons.

Des empiècements arrondis, en velours ou ganses de satin, soulignent les épaules des chemisiers et des robes. Ces dernières sont droites et fluides, à ampleur partant des hanches. Elles se présentent très souvent aussi sous forme de tuniques très blousantes, à ampleur retenue dans une large bande de velours à hauteur des hanches, et se glissent sur des jupes étroites ou plissées.

Le soir est somptueux avec des blouses métalliques imprimées et des pantalons de velours à incrustation de peau or ou argent à la taille, ou encore avec des robes romantiques en taffetas

aux teintes mordorées. Les fourreaux de velours et de satin noir dominent. Ils se portent sous des vestes de mandarin richement brodées d'or.

Mme Grès

Chez Mme Grès, tout est souple, classique et parfois on découvre quelques extravagances-surprises comme cette cape si longue que l'on pourrait l'appeler cape-balai, ou cette robe courte bordée d'or en pointe qui laisse deviner un pantalon corsaire.

Cette grande dame de la couture sait travailler les jersey comme aucune autre en drapés et en plus qui émerveillent toujours pour les robes du soir qui relèvent plus

de la sculpture que de la couture.

Elle s'est mise dans le ton de ses confrères avec ses tailleurs à petite basque aux manches ballons, ses robes d'hôtesse à tunique de jersey de laine rouge et

pantalon en lame argent. Les volants apparaissent quelque peu au bas des manches ou en petite colerette et les tons vont du noir au blanc, avec quelques notes de fuschia, violette et vert sapin.

Nos amis les animaux

Une série d'articles sera maintenant présentée sur la mise-bas des chattes.

1- La préparation de la mise-bas.
La chatte prend de 63 à 65 jours pour mettre bas. Les trois premières semaines de gestation n'apportent rien de significatif chez la chatte, si ce n'est qu'une légère augmentation de l'appétit. Si l'on veut savoir si sa chatte est gestante, on peut l'apporter chez son médecin vétérinaire, entre le 21^{ème} et le 29^{ème} jour de gestation. Celui-ci pourra dans la majorité des cas, palper les fœtus dans l'utérus. Ceci se présente à la palpation comme une série de billes dans l'abdomen. Après 5 semaines, on note que l'abdomen grossit et que la chatte mange beaucoup plus. Chez certaines chattes, les glandes mammaires se développent quelque peu, bien que chez la majorité de celles-ci, le développement ne se fait qu'à la dernière semaine voir même pendant ou après la mise-bas.

S'il est vrai que sa chatte se prépare pendant tout ce temps à la mise-bas, son maître doit également se préparer adéquatement. Quelques bons conseils peuvent être pris chez son médecin vétérinaire afin de ne pas paniquer durant les longues heures de cette mise-bas. Tout d'abord, si l'on veut que sa chatte aie ses petits dans un coin précis de la maison, on doit le choisir au moins 2 semaines avant la date prévue. Cet endroit doit être à la noirceur si possible et dans une ambiance calme. Le garde robe ou le dessous du lit est souvent un endroit très recherché de la maman chatte. On peut à cette fin, préparer une boîte assez grande pour que la mère puisse se cou-

cher de tout son long et y mettre une vieille couverture propre.

Si possible, éviter tout tissu comme la ratine, car les griffes des chatons y resteront agrippées. On doit mettre la chatte dans cette boîte très souvent et la caresser doucement et la caresser.

2- Les signes avant-coureurs.

Un bon moyen de prévoir l'imminence de la mise-bas, est de prendre la température rectale de sa chatte à partir du 60^{ème} jour et ce aux 8 heures. La température normale se situe entre 101 et 102,5°F, une température anale de moins de 99 F annonce la naissance des petits dans les 24 heures qui suivent.

Malheureusement, ce truc si juste chez la chienne, ne se présente pas toujours chez la chatte. On doit donc se fier aussi sur le changement d'attitude de sa chatte. Si la chatte en est à sa première gestation, elle pourra devenir plus nerveuse, miauler plus souvent, se plaindre, gratter son nid, se lécher abondamment. La plupart des chattes refuseront toute nourriture 12 à 24 heures avant la mise-bas et pourront devenir beaucoup plus af-

fectueuse et essayeront d'accaparer l'attention de son maître afin qu'il ne s'éloigne pas d'elle. Il est préférable pour le maître, de rester à ce moment là avec sa chatte, lui parler doucement et la caresser.

Essayer de contenir votre nervosité car elle sera transmise à votre chatte et cette dernière pourra arrêter toutes contractions utérines.

Bien souvent, les yeux de notre chatte ont la pupille dilatée à l'approche de la mise-bas.

La semaine prochaine je vous parlerai du début du travail et de la naissance même des chatons.

Dr Carole Cochrane m.v.

LE PALAIS DES FLEURS
(anciennement Serres Boudreau)
Vous offre maintenant
"CHEZ LOUISE"
comptoir de fruits et légumes frais ainsi que de petits plants d'intérieur, et de la terre en sac.
Richard et Louise Lavoie, propr.
2551, King est - Fleurimont
Tél.: 569-4687
Ouvert 7 jours par semaine.

SURPLUS DE MANUFACTURE DRAPERIES INC.
2516, KING OUEST, SHERBROOKE 566-1343

DOUILLETES EN SATIN
Format Queen. Rég. 42.98
Spécial 21.98

COUVRE-LITS FLEURIS ET A CARREAUX
96" x 108"
Bleu marine. Rég. 49.98
Spécial 29.98

COUVRE-OREILLERS EN SATIN
Gris etivoire. Rég. 10.98
Spécial 2.98

DRAPERIES IMPRIMEES AVEC PLI FRANCAIS
65% polyester, 35% coton, avec mousse acrylique

75 x 95"	38.98
100 x 95"	51.98
150 x 95"	76.98
75 x 84"	34.98
100 x 84"	48.98
150 x 84"	71.98

VOILAGE BRODE EN 100% POLYESTER
115 x 83/94 Rég. 42.98
Spécial 24.98
160 x 83/94 Rég. 50.98
Spécial 29.98

ÉPARGNEZ TOUJOURS 20% à 50%
Nous manufacturons ici à Sherbrooke et nous soldons dans notre magasin tout ce qui est légèrement imparfait et les bouts de lignes.

PLUSIEURS SPECIAUX NON-ANNONCES en magasin
Nous avons ce qu'il y a de plus nouveau, y compris les toutes nouvelles teintes.
OUVERT DU LUNDI AU SAMEDI

VISA master charge



NOMINATION
M. Bertrand Bergeron, président de Tapis V.N. Inc. a le plaisir d'annoncer la nomination de M. Jean Lebel au sein de l'équipe dynamique de Tapis V.N. Inc. M. Lebel possède 12 ans d'expérience comme spécialiste en couvre-planchers. Vous pouvez le rejoindre en composant 563-4736 ou au 1475, King est, Sherbrooke. M. Lebel est membre de l'ARCE Inc. 69348.

Retrouver le goût de vivre. Notre intervention diététique inverse une prise de poids. Services personnalisés, confidentiels, efficaces.

3330 King ouest suite 150, Sherbrooke
566-7966 1h p.m. à 9h p.m.

Hôpital vétérinaire de l'Estrie
Carole Cochrane, D.M.V.
2410 rue Galt ouest Sherbrooke (Quebec) J1K 1L2
Tel. (819) 562-8585

UNE ENTREPRISE QUI PREND BIEN SOIN DE VOS PLANCHERS
Vente de tapis, tuile, marqueterie, prélat, installation par des experts.
Département de Tapissierie complet
Armstrong Nettoyage à la vapeur de tapis et meubles rembourrés
boutique du couvre plancher
TAPIS V.N.
"TOUT UN PHENOMENE"
1495 King est, Sherbrooke 563-4736

VENTE SAISONNIERE DE FOURRURES

Nous vous invitons à profiter de rabais allant jusqu'à **20%** sur toute la collection de splendides fourrures en magasin.

C. Martin & Co.

183, rue Frontenac Sherbrooke
Tél.: 569-2313

L'été à Télé 7 c'est tout naturel

Trudeau rencontre son homologue marocain

RABAT (AFP) — Le premier ministre canadien, M. Pierre Elliott Trudeau, a rencontré son homologue marocain, Me Maati Bouabid, pendant plus d'une heure, vendredi après-midi, à Rabat.

L'entretien, a-t-il déclaré à sa sortie de la présidence du conseil, a porté sur diverses questions d'ordre politique, dont les résultats du sommet d'Ottawa, la crise du Proche-Orient et l'Afghanistan.

M. Trudeau a également indiqué avoir examiné en détail avec Me Bouabid certains projets économiques marocains

auxquels le Canada compte s'associer. Il a en outre exprimé l'espoir de voir la coopération bilatérale maroco-canadienne se renforcer

d'avantage lors de la visite qu'effectuera le mois de septembre prochain au Canada, le ministre d'Etat marocain aux Affaires étrangères.

M. Mhamed Boucetta. L'entretien entre les deux premiers ministres s'est déroulé en présence des ambassadeurs

du Canada à Rabat et du Maroc à Ottawa, MM. Gilles Duguay et Nourredine Hasnaoui.

Dans la matinée, le premier ministre

canadien s'était rendu au Mausolée Mohamed-V pour fleurir la tombe du souverain défunt, père du roi Hassan

Alcoolique, le juge E.D. Fulton remet sa démission à la Cour

VANCOUVER (PC) — A deux semaines de son procès sous une accusation de conduite d'un véhicule en état d'ébriété, le juge E.D. Fulton a remis sa démission, vendredi, en disant que l'alcoolisme le rendait inapte à siéger à la Cour suprême de la Colombie-Britannique.

Nommé sur le banc le 21 décembre 1973, M. Fulton est un ancien ministre fédéral de la Justice et un ex-

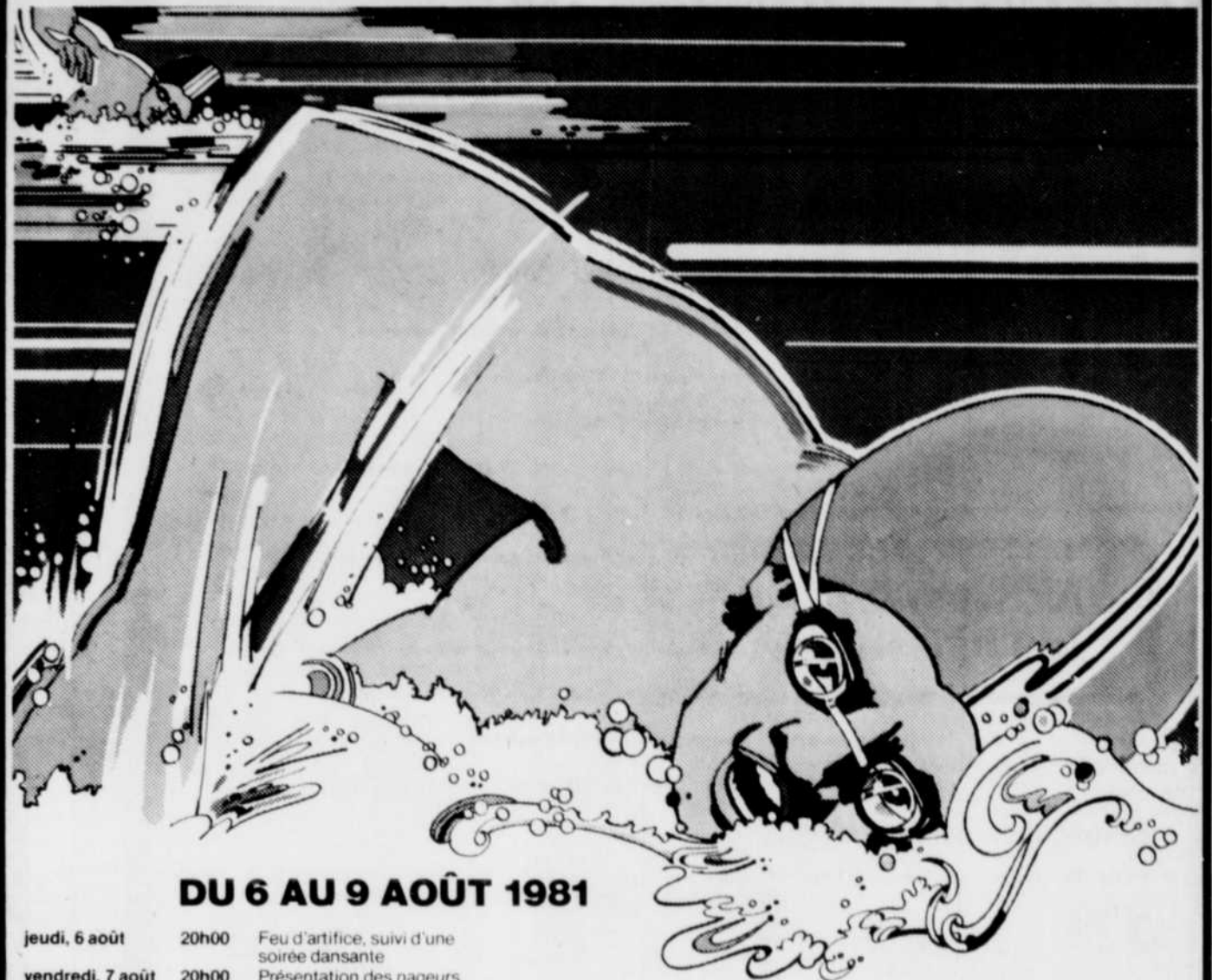
chef du Parti conservateur de la Colombie-Britannique.

Dans un communiqué remis à la presse par son avocat, Me Peter Butler, M. Fulton a dit qu'il a pris sa décision "avec un profond regret" et qu'il l'a trouvée "difficile et douloureuse".

Pour Me Butler, la démission de M. Fulton fait suite à un stress psychologique résultant de sa poursuite en diffamation contre une

prostituee de Vancouver. Il en est résulté un retour à l'alcool.

LA TRAVERSÉE INTERNATIONALE DU LAC MEMPHREMAGOG



DU 6 AU 9 AOÛT 1981

- jeudi, 6 août** 20h00 Feu d'artifice, suivi d'une soirée dansante
- vendredi, 7 août** 20h00 Présentation des nageurs, suivie d'une grande soirée bavaroise
- samedi, 8 août** 11h00 Marathon de nage amateur
21h00 Super spectacle sous la grande tente
- dimanche, 9 août** 6h00 Départ des nageurs à Newport
16h00 Arrivée des nageurs au Quai Fédéral
19h30 Gala des champions



Télévision à péage et CRTC

OTTAWA (PC) — Le Conseil de la radiotélévision et des télécommunications canadiennes (CRTC) a annoncé vendredi qu'il entamerait le 24 septembre à Hull les audiences sur les 53 demandes faites par des compagnies privées désirant offrir le service de télévision à péage au Canada.

Les audiences seront la première étape importante d'un processus qui devrait prendre un an avant que les téléspectateurs puissent écouter des films, des événements sportifs et des spectacles qui ne seront pas présentés par les chaînes régulières de télévision.

Le conseil avait indiqué en avril que les détenteurs de permis devraient offrir un service visant à générer plus de fonds pour des produc-

tions canadiennes et à mettre une plus grande partie de leur temps de diffusion à la programmation canadienne.

Parmi les 53 demandes, 16 souhaitent offrir un service national.

Le CRTC décernera un certain nombre de permis afin qu'aucune compagnie ne détienne le monopole de ce service.

Mémoire du Barreau

OTTAWA (PC) — Le Barreau canadien croit que la Cour suprême du Canada devrait statuer sur la validité des amendements proposés à la loi sur les coalitions, avant qu'ils ne deviennent en vigueur.

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

ÉCOLE DE MUSIQUE

Cours de violon et de violoncelle

Ces cours de trois crédits s'adressent à des étudiants à temps partiel inscrits comme "étudiants libres".

Cours de violon

Professeur: M. Luis Grinhauz
(N.B.) Les élèves inscrits l'an dernier doivent soumettre une nouvelle demande d'admission).

Cours de violoncelle

Professeur: M. Guy Fouquet
Les cours de violon et de violoncelle font partie du groupe "Instrument principal".

Conditions d'admission

1. Avoir complété plusieurs années d'étude individuelle d'un instrument.
2. Avoir atteint un niveau d'exécution avancé
3. Être membre actif d'un ensemble instrumental
4. Avoir une bonne connaissance de la théorie musicale.

Régime: à temps partiel. Chaque étudiant admis au cours recevra une leçon particulière par semaine durant un trimestre.

Frais: 225\$ par session plus 15\$ pour l'ouverture du dossier, s'il y a lieu.

Date du début du premier trimestre: 13 septembre 1981

N.B.: L'École ne s'engage pas à offrir les leçons si le nombre d'étudiants est insuffisant. Si les demandes sont trop nombreuses, l'École se réserve le droit de faire un choix au moyen d'auditions.

Pour renseignements:

École de musique
Local 230, Pavillon Albert-Leblanc
Université de Sherbrooke
Sherbrooke (Québec) J1K 2R1

Téléphone: (819) 565-4692

UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE

INSCRIPTIONS À TEMPS COMPLET

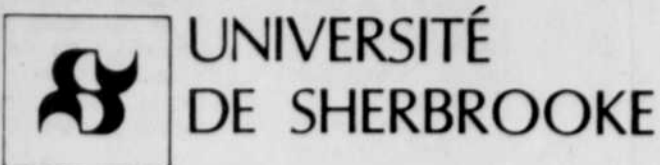
EN RAISON DE L'INTERRUPTION DU SERVICE POSTAL, L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE A PRIS LES DISPOSITIONS SUIVANTES CONCERNANT L'INSCRIPTION DES ÉTUDIANTS À TEMPS COMPLET AU TRIMESTRE D'AUTOMNE 1981

1 — L'Université sera dans l'impossibilité de faire parvenir les cartes d'inscription à tous les candidats admis et à tous les étudiants réadmis. Même sans avoir reçu la carte d'inscription, tous les candidats admis et tous les étudiants réadmis sont invités, afin d'éviter les longues files d'attente au début du trimestre, à faire parvenir ou à venir faire en personne, au Service des finances de l'Université (Pavillon central), le dépôt d'inscription requis au montant de 42,50\$, et ce, avant le mois de septembre 1981. À cette somme s'ajoute une cotisation à la Coopérative étudiante au montant de 2,00\$, payable une seule fois pour les étudiants membres de l'AFEUS.

Note: Heures d'ouverture: lundi au vendredi: 9h00 à 12h00 et 13h30 à 16h30.
Service des finances: (819) 565-5428

2 — Les étudiants devront se présenter aux lieux et dates ci-dessous indiqués pour recevoir les documents nécessaires à l'inscription (horaires, fiche d'inscription, etc.) et faire le choix des cours pour le trimestre d'automne 1981.

FACULTÉ	GROUPE D'ÉTUDIANTS		JOUR	HEURE	LIEU	TÉLÉPHONE
	Nouveaux	Anciens				
Administration: Baccalauréat	X	—	Mardi 8 septembre	9h30	Auditorium, Faculté d'éducation	(819) 565-3416
	—	X	Mercredi 9 septembre	8h30	Secrétariat, Faculté d'administration	(819) 565-3416
	X	X	Jeudi 3 septembre	9h00	Local 334, Faculté d'administration	(819) 565-3476
	X	X	Mardi 8 septembre	10h00	Local 334, Faculté d'administration	(819) 565-3494
	X	X	Mardi 8 septembre	9h00	Local 332, Faculté d'administration	(819) 565-3449
Arts	X	X	Mercredi 2 septembre	9h00	Secrétariat, Faculté des arts	(819) 565-4600
Droit	X	—	Mardi 8 septembre	10h00	Local 358, Pavillon Albert-Leblanc	(819) 565-2900
	—	X	Mardi 8 septembre	8h30	Poste d'information, Faculté de droit	
Éducation	X	X	Mardi 1er septembre	9h00	Hall d'entrée, Faculté d'éducation	(819) 565-5060
Éducation physique et sportive	X	—	Mardi 8 septembre	9h00	Local 358, Pavillon Albert-Leblanc	(819) 565-2209
	—	2e année	Mardi 8 septembre	13h00	Local 358, Pavillon Albert-Leblanc	
	—	3e année	Mardi 8 septembre	15h00	Local 358, Pavillon Albert-Leblanc	
Médecine: Doctorat en médecine (M.D.)	1re année	2e année	Mardi 1er septembre	8h30	Amphithéâtre, Faculté de médecine	(819) 565-2115
	—	3e année	Mardi 1er septembre	13h30	Local 3208, Faculté de médecine	
Baccalauréat en Sciences infirmières	X	—	Mardi 8 septembre	8h30	Local 6215, Faculté de médecine	
	—	X	Mardi 8 septembre	10h00	Local 6215, Faculté de médecine	
Sciences (incluant biochimie 1ère et 2e année)	X	—	Mardi 1er septembre	9h00	Auditorium, Faculté des sciences	(819) 565-3500
	—	X	Mercredi 2 septembre	8h30	Secrétariat, Faculté des sciences	
Sciences appliquées	X	—	Mardi 1er septembre	9h30	Hall d'entrée, Faculté des sciences appliquées	(819) 565-4410
	—	X	Mercredi 2 septembre	9h30	Secrétariat, Faculté des sciences appliquées	
Théologie	X	X	Mardi 8 septembre	9h00	Salon des étudiants, Faculté de théologie	(819) 565-5913



INSCRIPTIONS À TEMPS PARTIEL PROGRAMMES DE CERTIFICATS

En raison de l'interruption du service postal, l'Université de Sherbrooke sera dans l'impossibilité de faire parvenir aux intéressés les informations relatives à l'inscription à temps partiel (horaire des cours, fiches d'inscription). Les personnes désireuses de s'inscrire sont priées de consulter le tableau ci-dessus et de s'adresser aux différentes facultés ou à la Direction générale de l'éducation permanente pour de plus amples informations.

LA DATE LIMITE D'INSCRIPTION EST LE 15 AOÛT 1981

FACULTÉ DES ARTS

Inscriptions:

La date limite pour procéder à l'inscription dans ces différents programmes est le **15 août**.

Heures de bureau:

Heures habituelles d'ouverture (jusqu'au 8 septembre):
9h à 12h
13h30 à 16h30

Heures spéciales d'ouverture pour fins d'inscription:
les samedis 8 et 15 août: 9h à 12h
mardi le 11 août: 19h à 21h
jeudi le 13 août: 19h à 21h

L'inscription peut aussi se faire aux heures habituelles, au local 44, Pavillon de la Faculté des arts.

Certificat de psychologie des relations humaines

PSY 1133	ENTRAÎNEMENT AU TRAVAIL EN ÉQUIPE	30-31 octobre, 1 novembre / 13-14-15 novembre / 27-28-29 novembre
PSY 4123	SENSIBILISATION AU DÉVELOPPEMENT PERSONNEL	18-19-20 septembre / 2-3-4 octobre / 16-17-18 octobre
PSY 4133	SENSIBILISATION AUX RELATIONS INTERPERSONNELLES	18-19-20 septembre / 2-3-4 octobre / 16-17-18 octobre
PSY 4223	RELATIONS HUMAINES EN MILIEU ORGANISÉ	30-31 octobre, 1 novembre / 13-14-15 novembre / 27-28-29 novembre
PSY 4283	SENSIBILISATION AU LANGAGE CORPOREL (PR. PSY 4123)	18-19-20 septembre / 2-3-4 octobre / 16-17-18 octobre
PSY 4323	INTRODUCTION À LA PSYCHOLOGIE DES ATTITUDES	22-29 septembre / 6-13-20-27 octobre / 3-10-17-24 novembre / 1-8 décembre
PSY 4343	SESSION D'INITIATION AUX RELATIONS HUMAINES	11-12-13 septembre / 11-12-13 décembre
PSY 4513	DIMENSION AFFECTIVE DE LA VIE D'UN GROUPE	23-30 septembre / 7-14-21-28 octobre / 4-11-18-25 novembre / 2-9 décembre
PSY 4633	PRISE DE DÉCISION EN GROUPE (PR. PSY 1133)	30-31 octobre, 1 novembre / 13-14-15 novembre / 27-28-29 novembre
PSY 4823	GROUPE DE FORMATION (PR. PSY 4133)	18-19-20 septembre / 2-3-4 octobre / 16-17-18 octobre
PSY 4843	DEMARCHE PAR OBJECTIFS (PR. PSY 4223)	30-31 octobre, 1 novembre / 13-14-15 novembre / 27-28-29 novembre

Certificat en service social

HORAIRE: Jeudi, 9h à 22h; Vendredi, 9h à 22h; Samedi, 9h à 22h

GROUPE 6		
SES 3773	INTERVENTION MICRO-SYSTEMES III	1-2-3 octobre
SES 3103	ACTIVITES D'INTEGRATION	5-6-7 novembre
SES 2023	DEONTOLOGIE ET ASPECTS LEGAUX DE LA PRACTIQUE	17-18-19 décembre
GROUPE 7		
SES 1713	INTERVENTION MICRO-SYSTEMES I	1-2-3 octobre
SES 2053	ORGANISATIONS ET BUREAUCRATIE	5-6-7 novembre
SES 2333	CONNAISSANCES PARTICULIÈRES DE LA VIE FAMILIALE	17-18-19 décembre
SES 1413	THEORIES GENERALES PERTINENTES A LA VIE ECONOMIQUE	17-18-19 décembre
GROUPE 8		
SES 3183	RECHERCHE SOCIALE I	1-2-3 octobre
SES 2733	INTERVENTION MICRO-SYSTEMES II	5-6-7 novembre
SES 2053	ORGANISATIONS ET BUREAUCRATIE	5-6-7 novembre
SES 2013	PHENOMENES DE COMPORTEMENT ANORMAL, ATYPIQUE ET MARGINAL	17-18-19 décembre
SES 1413	THEORIES GENERALES PERTINENTES A LA VIE ECONOMIQUE	17-18-19 décembre
GROUPE 9		
SES 1133	ETUDE DES IDEOLOGIES I	1-2-3 octobre
SES 1223	POLITIQUE SOCIALE I	5-6-7 novembre
SES 1313	THEORIES GENERALES PERTINENTES A LA VIE FAMILIALE	17-18-19 décembre
SES 1413	THEORIES GENERALES PERTINENTES A LA VIE ECONOMIQUE	17-18-19 décembre
GROUPE 10*		
SES 1113	INTRODUCTION AU SERVICE SOCIAL	1-2-3 octobre
SES 1123	METHODOLOGIE DU TRAVAIL SCIENTIFIQUE	5-6-7 novembre
SES 1133	ETUDE DES IDEOLOGIES I	17-18-19 décembre

*Le groupe "10" est celui des nouveaux étudiants.

Certificat d'aptitude à l'enseignement de l'anglais, langue seconde

Ce certificat s'adresse à des enseignants déjà qualifiés, qui possèdent déjà une bonne connaissance de la langue anglaise. Le programme vise à les rendre davantage compétents à l'enseignement de l'anglais, langue seconde.

Les cours sont choisis parmi les cours du Baccalauréat spécialisé en études anglaises. Plusieurs de ces cours seront offerts à des heures convenant aux gens qui sont sur le marché du travail.

L'horaire sera disponible au secrétariat de la Faculté des arts à partir du 1er août, au moment où les étudiants viendront procéder à leur inscription.

FACULTÉ D'ÉDUCATION

Certificat d'aptitude pédagogique à l'enseignement au secondaire (CAPES)

À date, il est prévu que les cours suivants seront offerts en septembre:

TEMPS PARTIEL

SHERBROOKE		
PED 1323	STRATEGIES D'INTERVENTION PEDAGOGIQUE	(mardis, 19h à 22h)
PED 1363	MESURE ET EVALUATION	(mercredis, 19h à 22h)
PED 1423	ANIMATION DU GROUPE SCOLAIRE	(jeudis, 19h à 22h)
GRANBY		
PED 1373	PSYCHOLOGIE DE L'APPRENTISSAGE	(mercredis, 19h à 22h)

Comme à l'accoutumée, il y aura aussi, le lundi soir, un choix de cours de didactique en diverses disciplines.

Les nouveaux responsables de ce programme communiqueront avec les étudiant(e)s dès que possible pour les informer de la liste et de l'horaire exacts de ces cours, de même que de la démarche à suivre pour s'y inscrire.

TEMPS COMPLET

SHERBROOKE		
PED 1313	PSYCHOLOGIE DU DEVELOPPEMENT HUMAIN II	Mardi p.m.
PED 1323	STRATEGIES D'INTERVENTION PEDAGOGIQUE	Lundi a.m.
PED 1333	INSTRUMENTATION PEDAGOGIQUE	Vendredi a.m.
PED 1373	PSYCHOLOGIE DE L'APPRENTISSAGE	Jeudi p.m.
PED 1423	ANIMATION DU GROUPE SCOLAIRE	Jeudi a.m.
DID	COURS RELEVANT D'UNE AUTRE FACULTE	Lundi soir

Certificat d'études en formation pédagogique (CEFP) et Baccalauréat en enseignement professionnel (BEP)

SHERBROOKE		
PPC 1023	LE MAITRE ET LA COMMUNICATION — 45 heures	11 septembre au 5 décembre / 11-12, 25-26 septembre / 9-10, 23-24 octobre / 6-7, 20-21 novembre / 4-5 décembre
PPC 1193	METHODOLOGIE D'UN PROJET DE PERFECTIONNEMENT INDIVIDUEL — 45 heures	8 septembre au 15 décembre

Vendredi, 19h à 22h / Mardi, 19h à 22h / Samedi, 8h30 à 12h — Faculté d'éducation, local 102

Note: Les étudiants qui désirent s'inscrire aux cours du B.E.P. sont priés de communiquer avec le secrétariat du programme, local 317, Pavillon J.S. Bourque, tél.: (819) 565-5497.

THÉOLOGIE

Certificat de culture religieuse

CFC 1883	INITIATION AUX PRACTIQUES PASTORALES — local 261, Sc. Hum.	9 septembre au 16 décembre
----------	--	----------------------------

S'adresser au secrétariat de la Faculté de théologie à (819) 565-5913

FACULTÉ D'ADMINISTRATION

Secteur administration

Local 200, Pavillon des Arts, Université de Sherbrooke — Téléphone 565-5407
Université de Sherbrooke, als CÉGEP de Granby, 58, rue St-Joseph (entrée par la rue St-Jacques) — Téléphone: 372-1524

Inscriptions:

Les formulaires d'inscription, les nouvelles procédures et l'horaire 1981-82 sont déjà disponibles aux bureaux mentionnés ci-haut.

Les inscriptions doivent parvenir à un de ces deux bureaux au plus tard le **15 août**

Certificats: administration des affaires

SHERBROOKE

LUNDI (du 14 septembre au 21 décembre)	
COM 1003 (gr. 10)	INTRODUCTION A LA COMPTABILITE
COM 1023 (gr. 10)	COMPTABILITE FINANCIERE
COM 2013 (gr. 10)	COMPTABILITE 3
FEC 1003 (gr. 10)	FINANCE I
GRH 1103 (gr. 10)	ASPECTS HUMAINS DES ORGANISATIONS

GRANBY

LUNDI (du 14 septembre au 21 décembre)	
ADM 1003 (gr. 20)	PRINCIPES D'ADMINISTRATION
ISO 2013 (gr. 20)	DRIT DU TRAVAIL
MQG 1303 (gr. 20)	INFORMATIQUE I

MARDI (du 15 septembre au 22 décembre)

COM 1003 (gr. 20)	INTRODUCTION A LA COMPTABILITE
COM 1023 (gr. 20)	COMPTABILITE FINANCIERE
COM 2013 (gr. 20)	COMPTABILITE 3
COM 2203 (gr. 20)	IMPOT 2
COM 2403 (gr. 20)	PRIX DE REVIENT
MAR 1003 (gr. 20)	MARKETING

MERCREDI (du 9 septembre au 16 décembre)

FEC 1003 (gr. 20)	FINANCE I
FEC 1013 (gr. 20)	RAISONNEMENT ECONOMIQUE
IBC 1013 (gr. 20)	COMMUNICATIONS
MQG 1213 (gr. 20)	METHODES ANALYTIQUES DE GESTION I

JEUDI (du 10 septembre au 17 décembre)

COM 3013 (gr. 20)	COMPTABILITE 6
GRH 4023 (gr. 20)	THEORIE ET STRUCTURE DES ORGANISATIONS

ST-JEAN

LUNDI (du 14 septembre au 21 décembre)

FEC 1013 (gr. 21)	RAISONNEMENT ECONOMIQUE
-------------------	-------------------------

MERCREDI (du 9 septembre au 16 décembre)

MQG 1213 (gr. 21)	METHODES ANALYTIQUES DE GESTION I
-------------------	-----------------------------------

THETFORD-MINES

MERCREDI (du 9 septembre au 16 décembre)

GRH 1103 (gr. 20)	ASPECTS HUMAINS DES ORGANISATIONS
-------------------	-----------------------------------

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'ÉDUCATION PERMANENTE

HEURES DE BUREAU

Normalement du lundi au vendredi: 9h à 12h et 13h30 à 16h30 (en juin, juillet et août) 9h à 12h et 13h30 à 17h (à partir du 8 septembre 81)

NOS BUREAUX

SHERBROOKE:	GRANBY:
DGEP	Université de Sherbrooke
Salle 200, Pavillon des Arts	à Granby
Université de Sherbrooke	C.P. 12
Sherbrooke, Qué. J1K 2R1	Granby, Qué. J2G 8E2
Tél.: 565-5472 / 73	Tél.: 372-1524

DATE LIMITE D'INSCRIPTION

Pour le trimestre de
SEPTEMBRE — DÉCEMBRE 1981,
la date limite d'inscription est le
15 AOÛT

Certificat de gérontologie

Les vendredis, 18h30 à 22h30 — les samedis, 9h à 17h

SHERBROOKE

Groupe d'étudiants admis en septembre 1980

GER 1153 FONDAMENTS DE L'INTERVENTION INTERDISCIPLINAIRE — local 214, Arts
6-7 novembre / 20-21 novembre / 4-5 décembre / 18-19 décembre

GER 1163 POLITIQUES SOCIALES ET RESSOURCES COMMUNAUTAIRES — local 214, Arts
11-12 septembre / 25-26 septembre / 9-10 octobre / 23-24 octobre

Groupe d'étudiants admis en septembre 1981

GER 1113 PROCESSUS DU VIEILLESSEMENT — local 127-128-129, Arts
11-12 septembre / 25-26 septembre / 9-10 octobre / 23-24 octobre

GER 1133 CONSEQUENCES ET PROBLEMES DU VIEILLESSEMENT — local 127-128-129, Arts
6-7 novembre, 20-21 novembre, 4-5 décembre / 18-19 décembre

GRANBY

GER 1243 INTERVENTION AUPRES DU MOURANT — CEGEP de Granby
11-12 septembre / 25-26 septembre / 9-10 octobre / 23-24 octobre

GER 1263 LA REACTIVATION: APPROCHE INDIVIDUELLE ET DE GROUPE — CEGEP de Granby
6-7 novembre / 20-21 novembre / 4-5 décembre / 18-19 décembre

Certificat d'expression artistique (CEA)

SHERBROOKE Heures: 19h à 22h

CEA 1013	INITIATION A LA CREATION ARTISTIQUE — local 229, Administration	8 septembre au 15 décembre à déterminer
CEA 1033	PHOTOGRAPHIE III — CEGEP de Sherbrooke	11 septembre au 18 décembre
CEA 1113	CERAMIQUE I — CERAMIQUE I - Ateliers, 1215, rue Kitchener	11 septembre au 18 décembre
CEA 1213	PHOTOGRAPHIE I — Ateliers	9 septembre au 16 décembre
CEA 1273	AUDIO-VISUEL III — Centre audio-visuel, Sciences appliquées	à déterminer
CEA 1293	PROJET DE CREATION ARTISTIQUE — à déterminer	à déterminer
CEA 1413	EMAUX I - Ateliers	14 septembre au 21 décembre
CEA 1613	ORGANISATION PICTURALE I — local 208-2, Education	10 septembre au 17 décembre
CEA 1713	Sculpture I — Ateliers	14 septembre au 21 décembre
CEA 1753	DESSIN I — local 203, Education	14 septembre au 21 décembre
CEA 1813	PEINTURE I — local 208-2, Education	9 septembre au 16 décembre

Certificat de langues modernes (CELAMO)

SHERBROOKE Heures: 19h à 22h

ALLEMAND

LAL 1113	ALLEMAND FONDAMENTAL — local 211, Arts	14 septembre au 21 décembre
LAL 1153	CIVILISATION ALLEMANDE — local 211, Arts	9 septembre au 16 décembre
LAL 1213	ALLEMAND INTERMEDIAIRE — local 211, Arts	8 septembre au 15 décembre
LAL 1313	ALLEMAND AVANCE — local 212, Arts	8 septembre au 15 décembre
LAL 1533	EXERCICES DE TRADUCTION — local 211, Arts	10 septembre au 17 décembre

ANGLAIS*

LAN 1413A	ANGLAIS INTERMEDIAIRE — local 212, Arts	14 septembre au 21 décembre
LAN 1413B	ANGLAIS INTERMEDIAIRE — local 212, Arts	9 septembre au 16 décembre
LAN 1513	ANGLAIS AVANCE — local 212, Arts	10 septembre au 17 décembre
LAN 1613	ANGLAIS SUPERIEUR I — local 212-1, Arts	8 septembre au 15 décembre
LAN 1713	ANGLAIS SUPERIEUR II — local 212-1, Arts	10 septembre au 17 décembre
LAN 1823	INTRODUCTION AUX TECHNIQUES DE LA TRADUCTION — local 212-1, Arts	9 septembre au 16 décembre

*NOTE: Test de classification (obligatoire pour tous les nouveaux étudiants d'anglais) le jeudi, 3 septembre 1981, à 19h, à la salle 204, Pavillon des Arts.

ESPAGNOL

LES 1113A	ESPAGNOL FONDAMENTAL — local 207, Arts	8 septembre au 15 décembre
LES 1113B	ESPAGNOL FONDAMENTAL — local 207, Arts	10 septembre au 16 décembre
LES 1213	ESPAGNOL INTERMEDIAIRE — local 207, Arts	9 septembre au 16 décembre
LES 1313	ESPAGNOL AVANCE — local 213, Arts	9 septembre au 16 décembre
LES 1413	ESPAGNOL SUPERIEUR — local 207, Arts	14 septembre au 21 décembre
LES 1553	CIVILISATION HISPANIQUE — local 212-1, Arts	14 septembre au 21 décembre

ITALIEN

LIT 1113	ITALIEN FONDAMENTAL — local 213, Arts	14 septembre au 21 décembre
----------	---------------------------------------	-----------------------------

RUSSE

LRU 1113	RUSSE FONDAMENTAL — local 213, Arts	8 septembre au 15 décembre
----------	-------------------------------------	----------------------------

Cours non-crédités

SHERBROOKE Heures: 19h à 22h

LAN 1210	ANGLAIS FONDAMENTAL I — local 214, Arts	14 septembre au 21 décembre
LAN 1310	ANGLAIS FONDAMENTAL II — local 214, Arts	9 septembre au 16 décembre
LAR 1110	INTRODUCTION A L'ARABE — local 216-z, Arts	14 septembre au 21 décembre